Nous sommes à l'heure la plus tragique de l'humanité. Ou bien porter l'Evangile à toutes les nations, ou bien fabriquer encore plus de sous-marins, de tanks et de gaz empoisonnés pour le suicide de toutes les nations. —Chanoine G. CHEVROT

"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

C'est beau, un peuple qui se réveille tout à coup avec un grand frisson, comme un corps d'homme, et qui s'aperçoit qu'on parle la même langue et que d'un bout à l'autre on n'est plus qu'une seule pièce, un seul corps et une seule âme. —Paul CLAUDEL

VOL. VIII — EDMONTON, ALBERTA, LE 4 MARS 1936 — 18

Chez nos Frères du Manitoba

Les funérailles du R. P. A. Thérien

Assistance nombreuse

Le R. P. Larose, O.M.I., curé de St- Paul, chante le service.

VEILLEE DE GARDE

Plusieurs paroissiens de St-Paul assistent aux funérailles.

OFFRANDES

Un nombreux clergé tant séculier que régulier, des représentants des communautés religieuses de notre ville, un bon groupe de paroissiens de St-Joachim assistaient aux funérailles du regretté Père Adéoat Thérien, O.M.I., qui eurent lieu vendredi matin.

Le R. P. Larose chante le service

Le R. P. Larose, O.M.I. curé actuel de St-Paul, chanta le service, assisté du R. P. L. Pilon, O.M.I., supérieur à St-Albert, comme diacre et du R. P. A. Auclair, O.M.I. supérieur à St-Joachim, comme sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Pépin, chanta la messe de Requiem.

Suite à la page 5

LE CODE APPROUVE

300 marchands en faveur

Edmonton — Les marchands détaillants réunis la semaine dernière en convention annuelle de leur Association ont approuvé avec une grosse majorité le code de commerce tel que projeté par le gouvernement de l'Alberta. Ce code, aura pour but de diriger les opérations commerciales dans la province. M. McKay, président du comité-aviseur temporaire pour l'établissement d'un code commercial a déclaré.

"Je pense que le gouvernement du jour montre beaucoup de courage". Nous donnerons dans notre prochain numéro, une traduction de ce code du commerce, qui entrera probablement en vigueur vers le 1er avril.

MAGASINS A CHAINES

L'abbé Coughlin les attaque.

Détroit — M. l'abbé Charles Coughlin, vient de critiquer très fortement les pratiques des magasins à chaînes. Il a annoncé que son Union pour la Justice Sociale, supportera le Bill Robinson-Patman, introduit au Congrès. Ce Bill a pour but de protéger le marchand indépendant, le public qu'il sert et le manufacturier de l'exploîtation par des compétiteurs malhonnêtes.

LE COUT DES FUNERAILLES

Londres — Les funéraillailles du Roi Georges V, décédé le 20 janvier, et qui ont eu lieu le 28 janvier, ont coûté 25,000 livres sterling,[tnviron $125,000]. Cette déclaration a été faite en chambre des communes.

UNE AUTRE INVASION

Craintes de la Belgique

Bruxelles — Les sanglants souvenirs de 1914, alors que les hordes allemandes aux uniformes gris traversèrent la frontière pour envahir la Belgique, renaissent dans ce malheureux pays pendant que les Belges entendent dire avec anxiété que, en grand secret, des troupes allemandes se massent dans la zone démilitarisée du Rhin. L'armée belge n'a que 40,000 soldats.

EN COLOMBIE ANGLAISE

Ouverture de la législature

Victoria — La législature de la Colombie-Anglaise s'est ouverte mardi le 25. Les législatures de la Saskatchewan et du Manitoba, sont déjà en session.

Le session de la législature de la Colombie-Anglaise est la troisième de la 18ème législature depuis la Confédération. Le discours du trône a été lu par le lieutenant-gouverneur John-W. Johnson. La législation la plus importante sera probablement un bill en vue d'établir un système d'assurance sur la santé dans la province.

LE CONSUL ITALIEN

Ottawa — Le premier ministre King, vient de déclarer à la chambre des Communes, qu'il regardait le discours prononcé dimanche à Montréal par Luigi Petruci, comme malavisé, et tout à fait inopportun. Si le consul général italien revient à la charge, on rapporte que le gouvernement canadien n'hésitera pas à faire des représentations au gouvernement italien.

Chez le premier ministre

DELEGATION DES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE, ANGLAISE, UKRAINIENNE

Edmonton — Mardi, le 25 février, une délégation des catholiques de l'archidiocèse d'Edmonton, composée d'une quinzaine de Canadiens français, de.... 3 catholiques de langue anglaise et de 2 Ukrainiens, était reçue par l'honorable M. William Aberhart, ministre de l'Education et premier Ministre de l'Alberta.

La délégation sous la direction de Mgr Léo Nelligan, Vicaire-Général de l'Archidiocèse; a été présentée à l'hon orable M. Aberhart par M. Lucien Maynard, député catholique de langue française du Comté de Beaver River. M. W. Beaudry, député de St-Paul faisait aussi partie de la délégation.

La délégation avait pour but d'apporter à l'attention de l'honorable Ministre de l'Education; que le nouveau plan de réforme éducationnelle ne contenait pas tous les principes et toutes les clauses nécessaires à la sauvegarde des droits constitutionnels et historiques des minorités dans les grands districts ruraux. A cet effet plusieurs changements au bill projeté, ont été demandés par la délégation.

Le premier Ministre a promis que les clauses concernant les minorités catholiques et françaises dont les existences sont parfaitement reconnues dans le bill projeté seraient modifiées de façon à sauvegarder la religion et la langue des minorités historiques constitutionnelles concernées.

Entreprise canadienne-française en Alberta

Assemblée annuelle de la Lion Oil

Calgary — La compagnie "Lion Oils" a tenu son assemblée annuelle dernièrement. Les administrateurs et les actionnaires ont eu l'accasion de se réjouir du magnifique résultat financier obtenu durant l'année écoulée. Bien que fondée depuis deux ans seulement, le compagnie, grâce à ses bonnes affaires, vient de déclarer son second dividende.

Tous ceux qui ont des intérêts dans la Lion Oils s'accordent à dire que c'est de l'argent bien placé et qui paye largement. Aussi, il n'est pas étonnant de recevoir, des étrangers à notre groupe, la demande d'achat d'actions de la Lion Oils, car le succès déjà obtenu et celui encore plus intéressant à espérer maintenant que le marché est établi et que l'outillage est perfectionné, attire l'attention des spéculateurs qui nous entourent. Il serait facile, dit-on, de réaliser aujourd'hui, et en très peu de temps, une mise de plusieurs milliers de piastres parmi les étrangers. Cependant, comme il a été entendu dès les débuts, on tient à garder au profit des nôtres cette entreprise canadienne-française. La compagnie vient de terminer ses rapports et peut à tout moment renseigner ceux qui seraient en mesure de profiter des bénéfices à réaliser en devenant des actionnaires. On n'a qu'a s'adresser au gérant, M. L. Plotkins, 1635-15 Ave Ouest à Calgary, qui, nous en sommes certains, fournira les renseignements désirés, soit aux personnes de la province. Le Courrier a la conviction d'exprimer un sentiment naturel et universel en souhaitant et en disant qu'il faut garder pour nous les bonnes affaires de cette compagnie. Et nous les garderons si nous nous trouvons assez nombreux pour en assurer tout le succès possible.

Comm.

EN ONTARIO

Taxes des Compagnies

Toronto — La rumeur veut que le gouvernement Hepburn soumette au caucus des députés libéraux un projet de loi qui assurerait aux écoles séparées une tranche des taxes fournies par les compagnies d'utilité publique en proportion de l'évaluation des contribuables catholiques. Un premier bill aurait, à ce qu'on prétend, établi un système identique à celui actuellement dans la province de Québec.

Les crédits anglais

Londres — Les demandes de crédits pour le réarmement croissent sans cesse. Le "Daily Herald", qui mentionne le chiffre de 300,000,000 de livres sterling [environ $1,500,-000,000.], prédit que les dépenses du réarmement vont encore dépasser tout ce que les hommes d'Etat ont prévu.

LE JUSTE PRIX

Convention des détaillants

Edmonton — A l'occasion de la convention provinciale des marchands détaillants, l'honorable E. C. Manning, ministre du Commerce et de l'Industrie, a déclaré que le gouvernement indépendamment de toute opposition, mettrait à effet l'établissement du juste prix. La distribution des marchandises a dit M. Manning, constitue le plus important problème économique." Il a insisté sur la coopération que les marchands doivent exercer dans le meilleur intérêt de leurs affaires."

"Avec le juste prix a-t-il dit; et la license, le marchand fera de meilleures affaires. Le Ministre a déclaré que la commission organisée temporairement à cet effet" fonctionnait avec succès" jusqu'à date.

EN RUSSIE

Le Parlement sera rétabli

Londres — Les Soviets qui ont rétabli les anciens grades dans l'armée et créé des maréchaux songent maintenant à remplacer leur Constitution de 1918 par un système de parlementarisme analogue à ce qui se passe en Occident. C'est, du moins ce qu'affirme le Daily Herald, en se référant à M. Molotoff lui-même.

La convocation de ce Parlement serait déjà prévue pour le printemps de 1937.

EXPOSITION CATHOLIQUE A ROME

Québec — Le Canada sera représenté à une exposition de journaux catholiques dans la Cité Vaticane au cours du mois d'avril. Le chanoine J.- A. Chamberland, directeur général de l'Action Sociale Catholique à Québec sera en charge du pavillon canadien à cette exposition. Il a été autorisé par l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, à mettre à contribution les services que peut rendre l'école des beaux-arts pour préparer ses exhibits. Il y aura entre autres deux cartes. canadiennes représentant tous les diocèses du Canada. Chacun des diocèses sera de couleur différente et on indiquera pour chacun d'eux le nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires, des revues et des agences de publicité.

JUBILE DE DIAMANT

Grouard — Le 13 février, le R. P. F. Le Serrec, fêtait dans l'intimité ses 60 ans de prêtrise.

Le R. P. Le Serrec est un vétéran de 62 années de missions au pays. Des fêtes solennelles marqueront en juillet prochain cet important évènement.

BEATTY ET LA COLONISATION

Le but du Pacifique

Montréal — A l'occasion d'une récente conférence, Sir E. Beatty, pr. du Canadien Pacifique a déclaré que la construction du Pacifique Canadien, a empêché l'extension des Etats-Unis chez-nous. Au reproche qu'on fait au Pacifique, c'est-à-dire d'avoir peuplé l'Ouest trop rapidement, il répondit que, "c'était pour prévenir la poussée des Américains au Canada." Le Pacifique Canadien a-t-il ajouté a contribué à bâtir l'un des plus grands Empires de l'histoire.

LA PAIX MONDIALE

L'Europe inquiète

Londres — Les hommes politiques de l'Europe ont les yeux tournés vers l'Orient, et ils se demandent si le soulèvement du Japon aura des répercussions sur la paix mondiale.

Des journaux de Londres posent la question suivante : Ces événements amèneront-ils la guerre?

En certains milieux politiques, on prévoit le danger de la dictature basée sur l'indifférence envers la civilisation occidentale, et la détermination de faire du Japon le maître de l'Asie, au moins.

MESSAGE DU ROI

Londres — Le Roi Edouard VIII, a irradié dimanche son premier message aux peupies de son Empire. Sa Majesté à parlé 10 minutes.

Il a exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont sympathisé avec la famille royale à l'occasion de la mort de Georges V, et il a promis de continuer à régner d'après les principes de l'ancien roi son père.

COMITE D'EDUCATION POST-SCOLAIRE

Un comité canadien - français d'éducation post-scolaire a été organisé, au cours d'une journée d'étude qui réunissait dans la salle d'un comité de la Chambre des communes les représentants des trois universités canadiennes-françaises et les directeurs des principales oeuvres qui s'occupent chez nous d'éducation post-scolaire. Mgr Camille Roy, en a été élu président.

L'exécutif du comité se compose comme il suit: président M. Georges Bouchard, député de Kamouraska; vice-présidente,Mme Pierre.- F. Casgrain;. secrétaire, M. Séraphin Marion;. conseillers, M. Olivier Maurault, P.S.S.; le R. P. Marchand, O. M. I. MM. B.- O. Filteau, Alphonse Bélanger.

Victorieux au festival

Le Cercle Molière a joué un chef-d'oeuvre de pièce "avec maîtrise".

POUR LA 2e FOIS

Deux cercles français sur 10 cercles prirent part au 4e festival dramatique

A OTTAWA

Notre excellent confrère de.... La Liberté de Winnipeg, vient de donner un rapport détaillé du festival dramatique du Manitoba, où un Cercle de langue française s'est classé bon premier dans les épreuves dramatiques provinciales. Nous som-.... mes heureux de faire bénéficier.... nos lecteurs, de quelques extraits de ce rapport. La victoire de nos frères du Manitoba à ces premières épreuves provinciales du Festival Dramatique National de 1936 honore tous les Canadiens français de l'Ouest; et elle place pour la troisième fois ..les talents des nôtres à l'honneur.

Winnipeg — A l'occasion des épreuves régionales du quatrième Gala Dramatique National qui eurent lieu les jeudi, vendredi et samedi 20 - 21 - 22 février, le Cercle Molière à remporté la victoire dans la province du Manitoba.

suite à la page 5

L'IMMIGRATION

La Saskatchewan favorable

Régina — Il vient d'être suggéré à la législature de la Saskatchewan que c'était maintenant le temps pour le gouvernement canadien, d'entrer en pourparlers avec le gouvernement anglais pour redistribuer la population blanche à travers l'Empire; et pour stimuler ainsi le commerce impérial.

Cette suggestion a trouvé le support général de tous les libéraux de la Chambre.

Le vote a été de42 contre 5. Un amendement de M. O. Demers a été accepté. Nous avons dit la semaine dernière ce que nous pensions de l'immigration.

RADIO-CANADA

Voyages qui coûtent cher

Ottawa — Les dépenses de voyage des membres et du personnel de Radio-Etat, du 1er avril 1933 au 21 février 1936, se totalisent à un peu plus de $60.000. d'après le rapport déposé sur le bureau des Communes en réponse à une question du Dr Hermas Deslauriers, libéral de Montréal-Ste-Marie.

Pour l'année financière 1933-1934, les dépenses de déplacement ont été d'environ $17,000; en 1934-35, elles furent d'un peu plus de $24,000 et pour l'année courante, jusqu'au 21 février, de $18,700.

La Session à Edmonton

En dépit du fait que le major Douglas de Londres a demandé au gouvernement de l'Alberta de l'autoriser à ne pas remplir osn contrat qui le faisait "conseiller spécial de reconstruction" du gouvernement de l'Alberta, le premier ministre William Aberhart à l'intention d'aller de l'avant dans l'établissement de son système de crédit social.

"Nous avons été élus pour accomplir quelque chose et nous continuerons de l'avant pour parvenir à notre but", dit M. Aberhart. Celui-ci ne paraissait guère ému en apprenant la décision du major Douglas; il la prévoyait déjà depuis trois mois.

M. Giroux veut se renseigner ....

M. L.- A. Giroux député libéral de Grouard, a demandé au gouvernemnet de lui fournir des renseignements sur les remises faites par le gouvernement provincial, remises qui ont été faites en vertu de la loi de la taxe sur les huiles carburantes. Il veut savoir les noms et adresses des personnes à qui le gouvernement a fait de telles remises l'année courante.

M. Giroux veut aussi obtenir les bordereaux de paie pour construction de chemins, pour entretien des chemins des différents districts de la province. M. Giroux s'est aussi informé du montant collecté par le gouvernement par la perception de frais d'administration aux bureaux des terres, des shérifs, des huissiers de la çour, et aux bureaux du rajustement des dettes.

M. Giroux veut en outre connaître les noms et les adresses des personnes ou engagés temporairement ou permanemment à titre d'auxiliaires de la police pour examiner les cas de demandes de secours dans les municipalités rurales et urbaines. M. Giroux veut enfin avoir un rapport sur le nombre des opérations faites en vertu de la loi de stérilisation, ainsi que les noms des médecins qui ont fait les opérations. et le coût de ces opération.

L'hon. M. Cross, fournira, à M. Giroux, les renseignements demandés.

L'hon. M. Cross a promis de fournir à M. Giroux, les renseignements que celui-ci a demandés au sujet des opérations faites en vertu de la loi de stérilisation.

M. Giroux et la taxation des propriétés de la couronne.

Alors que la chambre était formée en Comité plénier pour étudier une loi présentée pour amender la loi "Taxation of Interests in Crown Lands Relief". , M. Giroux a suggéré de taxer les propriétés de la couronne, telles que l'université et d'autres édifices gouvernementaux semi-commerciaux. Les diverses institutions qui sont administrées par

(Suite à la page 4)

CHEZ LES CAN—FRANCAIS

Mouvement national

Toronto — Le ministre des pensions et de la santé nationale, M. C.- G. Power, parlant aux étudiants de l'Université de Toronto qui assistaient à un débat interuniversitaire, a fait observer que la jeunesse canadienne-française n'a jamais eu plus de conscience nationale qu'à l'heure actuelle. Le ministre à commenté le renouveau nationaliste qui s'est manifesté récemment dans la jeunesse du Québec et il a exprimé l'opinion qu'une forte et précise politique nationaliste existe actuellement dans cette province.

La Session à Ottawa

Mesures restrictives

Ottawa — L'hon. C.- D Howe, ministre des chemins de fer et de la marine a laissé entendre que le gouvernement adoptera des mesures restreignant l'usage de la radio pour fins politiques, spécialement en temps d'élections.

Une résolution de M. Woodsworth

Ottawa — M. Woodsworth, chef des C. C. F. a présenté une résolution dans laquelle il demandait que le gouvernement prît des mesures pour socialiser les industries et les institutions financières dont les opérations actuelles sont préjudiciables au peuple. Cette résolution a donné à un très vif débat qui s'est terminé par le rejet de la résolution de M. Woodsworth, et par l'adoption d'une résolution présentée par M. le docteur Hermas Deslauriers, député libéral de Montréal, laquelle proposé que le problème souligné par la proposition de M. Woodsworth soit soumise à l'étude des députés.

Un plan de conversion

Ottawa — M. Walter.- A. Tucker, député libéral de Rosthern, Sask., a fait connaître un remède qui lui est personnel dont l'application guérirait quelques-uns de nos maux économiques. M. Tucker veut tout simplement que le gouvernement adopte un plan de conversion des dettes fédérales, provinciales et municipales. Les dettes seraient converties en obligations d'une durée de 24 ans et ne portant pas d'intérêt.

Une résolution proposée par M. J. Coldwell, député C. C. F. de Rosetown - Biggar, à l'effet de nationaliser la banque du Canada et toutes les banques à chartes, a été défaite. Le Ministre des finances M. Dunning a fortement dénoncé la résolution de M. Coldwell en disant qu'il ne croyait pas que ce serait dans l'intérêt du Canada de nationaliser les banques à chartes; que le devoir du parlement était de contrôler mais non de diriger le fonctionnement de la machine commerciale.

Fermeture des camps de concentration

Ottawa — L'hon. Norman Mc L. Rogers, ministre du travail, a annoncé que le gouvernement s'efforcera de fermer tous les camps de concentration en Canada le 1er juillet. Il a déclaré en autre que le gouvernement avait conclu une entente avec les autorités du Canadien National, pour embaucher 10,000 hommes au travail d'entretien des rails ferroviaires, durant l'été.

Les hommes quittant les camps de concentration seront employés par

(Suite à la page 4)

Le Royaume de l'intérieur

Le Festival Dramatique

Tante et sa nièce causent, c'est dans les premiers jours de janvier.

— Tu as passé une bonne nuit, Gilberte?

Une nuit affreuse. Croiriez-vous que j'ai repassé mes lignes, au point d'en être obsédée.

— Tu ne devrais pas faire de théatre, s'il te dérobe ton sommeil.

— Je ne le travaille pas exclusivement pour mon plaisir, croyez-moi.

— Pour être primée au concours du Festival?

— Encore moins. C'est surtout dans le but d'y maintenir du français, et d'y représenter dignement l'Alberta.

— Ce Festival date d'assez loin n'est-ce pas?

Il fut inauguré en 1932 sur l'initiative de Son Excellence Lord Bessborough et depuis, le "Little Theatre" s'est crée une place enviable dans la vie canadienne. L'intérêt du public pour les oeuvres dramatiques s'est propagé à travers tout le Canada.

— Je remarque que cette activité du théatre, a beaucoup amélioré le jeu de nos acteurs amateurs. De plus, le Festival Dramatique encourage nos auteurs canadiens à écrire des pièces de théatre, grâce à l'offre de prix substantiels.

— Oui, et c'est une contribution à la vie intellectuelle de la nation.

Si toutefois nous avions l'aubaine d'être élus premiers à Calgary, nous irions participer au concours final, et qui sait.... peut-être obtiendrons-nous le trophée Bessborough, adjugé au groupe qui obtient le plus grand nombre de points........

— N'y a-t-il pas d'autres prix? ....

.... — Le prix de Sir Barry Jackson, adjugé au groupe qui aura le mieux joué une pièce canadienne. Il y a aussi un prix de cent piastres, à l'auteur domicilié au Canada, pour une pièce dramatique considérée la meilleure. Un prix aussi pour les meilleurs acteurs français, et anglais.

— Un des cercles français a-t-il déjà rapporté la palme?

— En 1934, le Cercle Molière du Manitoba, dans le deuxième acte de "Blanchette" par Brieux. L'année suivante, le Cercle Saint-Joachim d'Edmonton, dans "Bon Sang Ne Ment Pas", fut primé dans l'Alberta, par Morlay, et le Cercle de l'Université d'Ottawa dans "l'Innocente" de Le Normand, à qui fut présenté le trophée Bessborough. Comme tu vois, le français est à l'honneur.

— Au Manitoba, n'existe-t-il pas deux cercles?

— Oui, le Cercle Molière, et le Cercle du Sacré Coeur qui, l'an dernier, gagna le trophée du Festival Dramatique du "Catholic Theatre Guild" sera un concurrent de première force.

— Et qu'étudie votre Cercle ence moment?

— La scène du balcon de Cyrano de Bergerac. Nous irons à Calgary, si............ les finances nous le permettent........

— Vous avez eu une si forte dépense l'an dernier........

— C'est toujours là l'obstacle!

— Je doute fort que vous ayiez le même succès deux années consécutives ....

....— C'est douteux, mais le principe sera maintenu, fussions-nous les derniers et nous aurons quand même le mérite d'avoir contribué au succès du Festival.

On ne se rend pas compte à quel point fut chaleureux l'accueil que la population de Calgary, si anglaise, fit au français, que les intellectuels aiment, et se piquent de connaître.

— Nous avons deux cercles ici, pourquoi le Cercle Picard ne participerait-il pas à ce concours?

— En effet. Il a un joli répertoire; d'assez bon matériel; des fonds me dit-on; je m'étonnerais du peu d'initiative si........

— Tu feras une adorable Roxane. Je vous accompagnerai sûrement à Calgary, ne serait-ce que pour vous applaudir doublement.

Nous sommes en février. Le Festival régional au Manitoba à eu lieu,et le journal nous fait part du merveilleux succès obtenu par le Cercle Molière qui a présenté "Les Soeurs Guédonec" de Jean Jacques Bernard. Nous souhaitons au directeur dramatique Arthur Boutal et à ses artistes un éclatant succès au concours final d'Ottawa.

Dans notre Province, le Cercle Saint-Joachim n'a pu financer........ il n'y avait donc pas de représentant de notre race.

Réjouissante nouvelle, le "Little Theatre" d'Edmonton est revenu victorieux. Non seulement ils représenteront la Province à la Capitale, mais aussi notre ville si riche en talents. Chez nos Canadiens français, il se révèle de nouveaux artistes en herbe, chaque fois qu'une pièce est mise à l'étude

Ils acquièrent ainsi l'art de dire, le geste, si utiles aux bons orateurs. la diction, l'expression faciale. L'aisance à s'adresser au public sera utile un jour à nos futurs hommes pour prononcer un discours, participer à une assemblée, où à certaines fonctions sociales.

Une excellente formation résulte de l'agréable passe temps du jouer des pièces.

........C'est aussi une action qui contribue à secourir les oeuvres, et une occasion de répandre des idées nobles.

Etudions bien le pourquoi du mouvement lancé par Lord Bessborough, sous ce mode instructif et récréatif d'un Festival Dramatique.

MADRINA

L'Avenir

Un jour, chères forêts, — tel est votre avenir —
Vous verrez arriver chez vous les émissaires
Des profanations que l'on dit nécessaires,
Hélas! et ce sera votre heure de mourir........

"L'argent, le capital qu'il faut faire fleurir,
Voilà notre oeuvre........ Adieu les autres, les clairières,
Adieu, l'arbre pensif, adieu, forêts, bruyères,
Où l'aigle aime à voler et le cerf à courir!

Pour que l'on vise, il faut que la montagne meure,
Que rien de primitif ici-bas ne demeure!........"
Ces hommes, ô forêts, voilà ce qu'ils diront........

Puis, alors, sans pitié, sourds à votre prière,
Ils jetteront sur vous leur hache meurtrière,
— Et je souffre déjà du mal qu'ils vous feront!........

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

Perfection et paternité de saint Joseph

En apparence Saint Joseph n'a rien fait, sur la terre, de très extraordinaire. Toute sa vie est tissée de la plus parfaite simplicité: travail sain, honnête. mais obscur; obéissance sans réplique aux inspirations divines; chasteté admirable; constante sollicitude pour la Mère divine et l'Enfant-Dieu confié à sa garde.

Mais, quelle majesté inouïe se dégage de cette personnalité, unique en grandeur et en humilité. "Cet homme, dit Mgr Gay, est posé comme sur le seuil de Dieu, pour, de là, apparaître au monde enveloppé de lumières qui, à nos yeux chétifs, semblent de noires ténèbres." C'est un homme que nul n'a remarqué sur la terre. Il vivait en Dieu, pour Dieu. Sa sainteté fut ignorée, cachée. Mais après vingt siècles, c'est notre cher pays, le Canada, qui est choisi pour devenir le théâtre des prodiges opérés par cet Humble devenu si puissant auprès de Dieu. Oui, des hauteurs du Mont-Royal, Saint Joseph disperse à profusion ses faveurs; et l'oratoire, grandiose en sa piété, élevé là par la ferveur, la générosité et la reconnaissance des fidèles, dira aux générations le pouvoir spirituel et la paternelle bonté du père nourricier de l'Enfant-Dieu.

De même que Marie, au pied de la Croix, divint la Mère de tous les chrétiens; de même que Jésus, par son immolation, son adoption, se fit notre frère, ainsi Saint Joseph, l'époux de la mère de Dieu fait homme, peut être considéré comme le père de la multitude des chrétiens. "Il a sur l'Eglise, dit Léon XIII, une autorité que l'on peut appeler paternelle."

Confiance donc en Saint Joseph. Il a pourvu à la *subsistance* de celui qui nourrit le monde. Il a remué le berceau de celui qui fait se mouvoir les astres dans le ciel. Il a porté dans ses bras le dispensateur de tous les dons, l'auteur de toutes les beautés, le roi de l'univers. Avec Marie, il a provoqué les premiers sourires et les premières paroles du Verbe éternel. Il a appris à faire ses premiers pas à celui qui marchent les mondes.

Madame Lemaire-Duguy

Les temps sont difficiles; simplifions.

Les temps durs ont du bon.......... ils nous démontrent l'inutilité de certains efforts, nous font réfléchir sur l'opportunité de certaines dépenses, l'emploi plus ou moins judicieux de notre temps.

Simplifions nos vêtements

Autrefois, il fallait des vêtements pour toutes les circonstances: veston , redingote , jaquette, habit; maintenant, sauf de rares circonstances, un veston correct et foncé permet à Monsieur de se présenter dignement partout.

Madame, elle aussi, a *diminué* le nombre de ses robes pour pouvoir en changer plus souvent, suivre la mode de plus près, et surtout pour éviter la surveillance difficile d'une garde-robe sans cesse menacée par les mites, pour échapper à des transformations fastidieuses.

Simplifions notre maison

Au lieu de mettre à nos fenêtres un rideau de velours et un rideau de tulle, nous n'en mettrons plus qu'un, à la fois transparent comme le tulle et meublant comme le velours: en voile brodé, par exemple.

Sur la cheminée et sur les meubles, nous mettrons peu de bibelots, mais nous les choisirons mieux et ils seront plus en valeur. Et, s'il en est beaucoup auxquels nous tenons, souvenirs ou objets précieux, rangeons-en une partie dans nos armoires et sortons-les à tour de rôle. Notre intérieur y gagnera en imprévu et en fantaisie, notre emploi du temps sera singulièrement allégé.

Simplifions nos réceptions

"On ne peut plus recevoir, disent les personnes moroses, cela coûte trop cher". Pourquoi ne pas recevoir simplement? Au lieu de se réunir pour dîner, on se trouve le soir autour de quelques assiettes de friandises. On se voit tout aussi longuement, tout aussi intimement et bien plus souvent, puisque aucune des maîtresses de maison amies n'a à redouter ni la fatigue ni la dépense. Et quand la prospérité revindre

Libérés de toutes les dépenses que nous jugions indispensables, nous aurons la joie de choisir des dépenses nouvelles, qui s'harmoniseront mieux avec notre manière d'envisager la vie. Nous serons riches de tous les besoins que nous n'aurons plus.

Comment procéder pour faire un bouillon.

Dans un article précédent, l'un des premiers qu'il m'ait été donné d'écrire pour vous, chères lectrices du Droit, je vous ai *entretenues* du bouillon et je vous ai dit en quoi il *consiste*. Aujourd'hui, je reviens sur le sujet, parce que ce premier article était forcément incomplet, vu l'espace restreint qui m'est alloué hebdomadairement.

Voyons d'abord quels morceaux de viande la cuisinière doit employer pour faire le bouillon. Les morceaux de troisième catégorie, qui sont l'aloyau, le flanchet, le jarret et le gigot, sont ceux généralement employés.

Il s'agit ici d'un bouillon de boeuf, mais si l'on veut faire un bouillon de volaille, on joint à l'eau une volaille entière ou une demie volaille, selon la quantité et la richesse du bouillon que *l'on* veut obtenir. La viande, quelle qu'elle soit, doit, pour favoriser la dissolution *complète* des sucs, être coupée en morceaux.

La viande étant coupée en morceaux, on la place dans une marmite avec deux *pintes* d'eau par livre de de viande et on y ajoute une demi cuillerée à *thé* de sel par pinte de liquide. Il est essentiel de laisser de chauffer très lentement et ce, pour permettre aux fibres des muscles *carnés* de se détendre et à la gélatine de la viande de se dissoudre. Et la *cuisson* doit se continuer lentement. L'ébullition violente a pour effet de faire disparaître l'osmazôme, substance d'une grande légère té et d'une extrême volatilité, qui se dissipe dans la vapeur de l'ébullition trop intense, et qui constitue le plus grand facteur de l'arôme.

Pendant la cuisson, il est nécessaire de brasser de temps en temps, afin d'obliger l'écume à monter à la surface. A celles qui désirent un bouillon limpide, je conseille d'écumer à plusieurs reprises, et, pour favoriser l'ascension de l'écume, il suffit d'ajouter au bouillon en ébullition qulques cuillérées d'eau froide. Mais, vraiment, l'écume n'est pas mauvaise. Elle provient tout simplement de l'albumine de la viande et elle constitue un élément nutritif, ce qui est loin d'être indésirable.

En ajoutant au bouillon des légumes: céleri, poireau, chou de Siam, carottes, oignon, etc., on obtient un bouillon de goût différent et plus savoureux. Mais il faut savoir ajouter les légumes en temps opportun. Et on les ajoute quand le bouillon ne présente plus d'écume parce que les légumes mis au début retiendraient l'écume. et celle-ci ne pouvant plus remonter à la surface, il serait difficile de rendre le bouillon clair. Après la mise des *légumes*, s'il se forme encore de l'*écume*, et s'il s'en forme ordinairement, il faut l'enlever, puis on diminue le feu de manière à laisser seulement mijoter, puis on enlève quelque peu le couvercle de la marmite, afin de favoriser l'échappement de la vapeur.

La cuisson doit s continuer encore trois heures après l'addition des légumes, et pour ne rien omettre qui puisse vous être utile en l'occurence, *mesdames*, je dois ajouter que l'addition *des légumes* ne doit se faire qu'une demi-heure après que la bouillon est entré en ébullition.

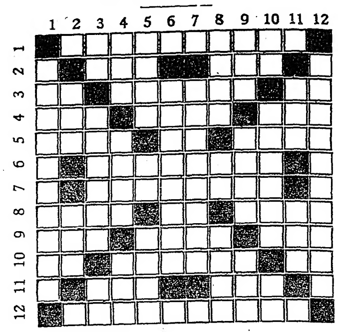
Si l'on a en réserve des os à moëlle, ou des débris, ou des pattes de volailles, ou des parures de viande, il n'est pas défendu de les ajouter au bouillon. Ces morceaux augmenteront la richesse et la succulence du bouillon.

Comme il y a des bouillons maigres et des bouillons gras, on ajoute la viande en proportion de la richesse que l'on veut trouver dans le bouillon.

Claudette

MOTS CROISES

PROBLEME No 87



HORIZONTALES:

1. Partisan de Babeuf.- 2. Voyelle.- Une syllabe du mot bambin.- nuage.- Consonne.- 3. Symbole chimique du Calcium.- Qui a lieu avec vitesse.- Deux lettres du mot car. 4. Gros perroquet.- Réunion de cinq cents *feuilles* de papier en vingt mains.- Forme du verbe agir. 5. Enlèvement avec violence.- Coups de baguettes donnés sur le tambour, de façon à former un roulement très bref.- Mot hébreu qui signifie ainsi soit-il. 6. Consonne.- Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot.- Consonne. 7. Voyelle.- Battre à coups de rondin.- Voyelle. 8. Tout ce qui sert à lier.- Pronom indéfini.- Quatre lettres du mot nerviens. 9. 9. Trois lettres du mot turc.- *Pièce de fer ou de bois* qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même.- Situé. 10. Coups de baguettes donner sur le tambour, de façon à former *un roulement très bref.*- Triangle de bois au *moyen* de laquelle on relève les lices d'un métier à tisser.- Pronom personnel. 11. Voyelle.- Au jeu de bridge, faire une levée du plus que la partie adverse.- Fait mourrir.- Consonne. 12 Disciples de la basoche.

VERTICALES:

1. Chacune des divisions de l'écu écartelé. 2. Consonne.- Gros perroquet.- Forme du verbe aller.- Consonne. 3 Préfixe qui entre dans la composition de certains mots français.- Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc.- Pronom personnel. 4 Unité de pression employé pour la *mesure* de la *pression* atmosphérique.- Genre d'iptérés, comprenant de grosses mouches qui sucent le sang des grands mammifères.- Port dans l'île de Ré. 5. Successeur d'Abou - Bekr. et deuxième calife de 634 à 644 .- Deux *consonnes*.- Quatre lettres du nom Alison. 6. Voyelle.- Opinion contraire à l'opinion commune.- Consonne. 7. Consonne.- Se représenter quelque chose dans l'esprit.- Consonne. 8. Couleur bleue extraite des feuilles de l'indigotier.- Pronom indéfini.- Les lettres du mot soit. 9. Forme du verbe suer.- Patrie de Lacépède.- Qui n'est pas vêtu. 10 Pronom personnel.- Qui a une saveur rude et désagréable.- Pronom personnel. 11. Voyelle.- Pièce de bois ou *timon* auquel se lient le soc et tout le système de la charrue.- *Ordre prescrit* des cérémonies qui se pratiquent dans une religion.- Consonne. 12. Filles ou femmes de prince.

PROBLEME No 84

```
  P A T A U G E U S E
M  N I D     T U E   C
O U    C A S S E R  M A
U L M   M A I S    V I S
F I E L    V S   V E R S
F   S I L E S I E N   E
E   M O U T O N N E   R
T D E N   I N    T U D O
T E R   D E N T   R O L
E S   P A R E I L   S E
S   T A N      N U E   S
  P A S S I F L O R E
```

M. Martin Michaud, Juniorat St-Jean, est l'heureux gagnant du problème No 84. — Nos félicitations.

La solution du problème No 87 paraîtra le 25 mars prochain.

Comment j'ai tué mon enfant

Pierre L'ERMITE

Elle fut sur le palier....

Dominique comprimait sa poitrine à deux mains.... il étouffait....

Elle sonna une fois.... deux fois.... trois fois....

Un long silence.... Et lentement, très lentement, comme si elle espérait quand même, Lolita redescendit.

Chaque marche séparait de lui la jeune fille. C'était comme une pelletée de terre sur son coeur vivant qu'il jetait lui-même afin que tout soit décidément et à jamais fini.... afin que ce coeur maudit, si acharné à vivre et à revivre, devienne bien mort à toute affection d'ici-bas. Ah! ne plus avoir la tentation d'aimer, faire un pacte avec ses yeux, pour ne plus voir la beauté meurtrière d'avenir, voleuse d'idéal.... Se trouver enfin seul et de sang-froid devant son seul devoir!....

Dominique n'alla même pas soulever le rideau de la fenêtre de peur du regard qui pourrait croiser son regard. Il tomba sur une chaise et fixa le plancher, comme anéanti de l'effort subit de volonté qu'il venait de fournir.

Puis il débarricada sa porte et descendit afin—il n'osait pas se l'avouer—de savoir tout de même quelque chose.

La concierge eut un cri de surprise:

—Comment, vous étiez-là!.... Cette petite dame alors a dû se tromper d'étage. Vous ne l'avez pas vue....?

—Non....

—Elle avait l'air si désolée! Une gentille visite que vous avez manquée là, Monsieur Dominique.

—Et.... cette personne n'a pas laissé un mot........? une carte........?

—Si!.... J'allais oublier de vous la donner.... La voici!

Dominique lut sur la carte un nom qu'il connaissait très peu.... Ce n'était pas Lolita qui était venue, mais sa soeur aînée, mariée depuis un an et qui, en effet, lui ressemblait beaucoup.... Elle avait écrit au crayon sur sa carte:

Venue pour vous donner des nouvelles de Mme Yholdy, avec ses regrets de ne pas vous rencontrer....

Dominique fut heureux de s'être trompé.... Mais malheureux aussi ! Oui, malheureux!....

Fallait-il que cette enfant de là-bas eût encore de l'emprise sur lui pour qu'il l'aperçut ainsi partout.... Pour qu'il eût peur d'elle, lui qui s'était réfugié dans la citadelle de fer du sacrifice absolu....

Et comme un fauve, ce tendre, regardait les barreaux de sa cage, ce doux, ce tendre, regardait les murs dont il avait eu besoin.... sans la protection grossière desquels il croyait devoir tout craindre.... Il se regardait lui-même.... son corps de traîtrise.... son coeur complice, ce muscle creux qu'il voudrait piétiner, et il criait dans la solitude effrayée de sa chambre:

Qui donc me délivrera de cet amour qui me soufflète....? de ce corps de mort qui me trahit....

CHAPITRE XXII

Le départ subit de Dominique avait jeté la Turquoise et Ker-Mimie dans une véritable stupeur.

Lolita, sans tout savoir, devinait beaucoup de choses. Mais elle n'éprouvait nullement le besoin de parler ou de provoquer des questions. Sceptique religieuse, elle était aussi sceptique humaine, et, avec une sorte de fatalisme, elle attendait ce qui devait venir.

Mme Yholdy, d'abord effondrée, se répandit en de verbeuses récriminations contre l'abbé Firmin; mais son beau-frère l'arrêta net par une déclaration de principes:

—....D'abord on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. La lutte est maintenant engagée entre eux et l'abbé Firmin. Dans toute lutte, il y a des alternatives.... Il fallait s'attendre à ce que tout n'allât pas absolument au gré de leurs désirs.... Mais on l'aura, le curé!.... on l'aura!

Et l'oncle se promenait dans le salon, de long en large, et avec des gestes violents, il répétait: "On l'aura!...." Puis il revenait à la situation, s'efforçant de la préciser à sa belle-soeur:

—....Dominique remonte à la surface, c'est entendu!.... Mais, Rosine, demandez à tous les matelots....? Les noyés remontent, eux aussi, trois fois avant de s'abandonner à leur sort.

....Lolita, c'était parfait pour commencer.... Cela a failli réussir, du premier coup; c'eût été trop beau!.... finir.... *Mais*, au milieu, il faut autre chose.... *il* faut elle, sa mère.... Oui, c'est à Rosine maintenant d'entrer en scène.... de jouer le principal rôle d'où dépend la victoire définitive. Il faut qu'elle arrache Dominique à l'abbé Firmin.... Ce dernier a repris du poil de la bête; on va la lui arracher de nouveau de ses griffes noires. Instruit par l'expérience, on ne restera plus à la même place, on circulera, on voyagera, on brûlera les stations.... on ira à Alger, à Tunis, au Caire si c'est nécessaire, mais on se dépoissera les mains de l'emprise odieuse!.... On arrachera du coeur de Dominique *le souvenir* maudit!.... On l'aura!.... On l'aura!....

Il y eut là, dans le cadre calme du salon de la Turquoise, un véritable et fougueux conseil de guerre entre Rosine et l'oncle.

D'abord, on laisserait Dominique à Paris, seul un certain temps "cuire dans son jus", suivant l'expression élégante de l'oncle.

Il y avait un péril, en ce sens que l'abbé l'agripperait davantage, mais peut-être aussi Dominique s'en fatiguerait-il. Et puis, l'enfant était habitué à un grand confort et aimait assez ses petites aises. Seul à Paris, il serait réduit à la cuisine des restaurants qu'il avait en exécration, ou à celle de la gardienne de son atelier qui ne valait pas mieux.

Il était donc à prévoir qu'il allait se déprimer, s'ennuyer. L'abbé s'userait en lui demandant sans cesse des services sans poésie.... en l'attelant à des besognes roturières....

Il y aurait une crise.

Alors, sa mère revenait et lui faisait la grande scène, la scène suprême dans laquelle tous les moyens d'action devraient être mis en jeu, et de la façon la plus pathétique, la plus violente, la plus rapide pour briser d'un seul assaut toute résistance....

Au besoin, on ferait intervenir le médecin....

Le résultat devait être que Dominique accompagnât sa mère cet hiver; après, il serait soi-disant libre.

Dans le projet, Lolita, qui évidemment l'effarouchait, ne paraissait plus; était ainsi supprimée l'objection toujours possible de la conscience alarmée. Dominique restait seulement devant un devoir qu'on dresserait, aussi impératif que possible.

Tout d'ailleurs paraissait s'accorder pour favoriser l'offensive.

La famille de Lolita se plaisait beaucoup à Ker-Mimie, et décidait d'y passer l'hiver. Le bois de la Chaise reste verdoyant même pendant les plus mauvais mois de l'année; il abrite les chalets des vents du large, et enveloppe tout dans une atmosphère de paix idéale. C'est pourquoi, chaque hiver, il garde, en son charme unique, les fervents de solitude et de beauté. Mme de Presves et sa fille, pour des raisons bien différentes, étaient désireuses d'y rester.

Et puis Mme Yholdy, fatiguée superficiellement par toutes ces émotions, se sentait prête pour son rôle, et le jouerait avec facilité.

Elle attendit novembre pour revenir.

Jusque-là, elle n'avait pas écrit un seul mot à son fils qui commençait vraiment à s'inquéter d'elle, et à craindre que son silence ne vînt pas uniquement de sa colère.

Elle s'installa très peu dans son luxueux hôtel des Champs-Elysées et, quelques jours après son arrivée, écrivit à son fils une lettre préparatoire pour laquelle elle fit trois brouillons, et où chaque mot voulait porter:

Dominique,

Je suis à Paris et au lit, malade, épuisée par tant d'émotions inattendues.... qu'après mon coeur, ma tête n'éclate pas, tu peux venir.

La concierge est changée, tu diras à la nouvelle que tu es mon fils, car elle n'a aucune raison de croire que j'en ai un.

J'avoue que, après ce que tu as fait, je n'espère pas beaucoup ta visite.

Le quatrième commandement est, paraît-il, supprimé, et remplacé par je ne sais quel autre très moderne, poussé dans une cour de patronage.

C'est la récompense de toute une vie d'affection qui n'a gravité qu'autour de toi.

Quand les enfants sont petits, ils vous marchent sur les pieds. Quand ils sont grands, ils vous marchent sur le coeur.

Tu as écrasé le mien, et ton "manager" doit être content.

Si tu tardes, je puis être partie pour tout l'hiver à Alger. Alors ne te fatigue pas à m'écrire, tu as tellement d'autres choses plus intéressantes à faire!

Si l'abbé Firmin le permet, je t'embrasse encore.

Rosine Yholdy.

Elle montra la lettre à son beau-frère, qui lut et relut.

—Elle pourrait être mieux, mais enfin, comme ça, elle peut aller.

Le soir même, Dominique accourait aux Champs-Elysées. L'accueil des domestiques fut glacial. Il lut de la désapprobation non seulement dans les yeux méprisants de la Bavaroise, mais même dans ceux de sa vieille nounou qu'il aimait tendrement et qu'il croisa dans l'antichambre....

—Où est Madame....?

—Mais, au lit!.... Où voulez-vous qu'elle soit....?

En effet, Mme Yholdy était couchée, entourée de tisanes, de fioles et de cachets.

—Maman, quelle lettre vous m'avez écrite!.... Je l'ai déchirée, brûlée. Je ne veux pas l'avoir reçue....

Mme Yholdy ne répondit pas....

Il l'embrassa; elle ne lui rendit aucun baiser. A la fin, elle le fixa:

—Et l'abbé Firmin, comment va-t-il....?

A son tour, Dominique se tut, et il tomba, entre la mère et le fils, le plus pénible des silences.... aucun ne voulant, ni ne pouvant s'excuser d'avoir créé la situation présente.

Dominique pleurait sur une chaise.... Mme Yholdy avait tourné son visage vers le mur....

La nounou entra, apportant une infusion.... Elle aussi repartait sans rien dire, quand Dominique se précipita vers elle:

—Enfin, au juste, qu'a Madame...!

—C'est vous qui le demandez!.... Vous!....

L'honnête fille croisait les bras avec une indignation à peine contenue et fixait dans les yeux celui qu'elle avait vu naître.

—....Peut-on faire plaisir à Dieu en accablant une pauvre mère de chagrin! C'est bien la peine de passer la journée à l'église! Je vous félicite!.... Monsieur Dominique.... Ah oui, je vous félicite!....

Puis ce fut l'oncle qui arriva, important, et en maître de maison:

—Tu as fait là un joli coup!.... et c'est intelligent!.... tu as la manière, mon petit!....

—Mon oncle, entre vous et moi, il y aura une question à régler: vous avez intercepté mes lettres!....

L'oncle haussa les épaules et sortit.

(à suivre.)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 4 MARS 1936 — PAGE 3

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier
Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Apôtre magnifique de l'influence chrétienne et francaise en Alberta

LE R. P. JOSEPH ADEODAT THERIEN

Dans l'histoire de la civilisation de notre province, c'est une grande figure qui disparaît et qui ne sera pas remplacée. Les circonstances, il est vrai, demandent d'autres hommes; mais qui pourrait dire — la comparaison semble odieuse — si ceux qui poursuivent l'oeuvre sauront être de la taille de ceux qui en ont jeté la base.

Le grand titre de gloire du Père Thérien sera d'avoir été sinon le premier colonisateur, du moins l'un des plus perspicaces, des plus généralement éclairés, un de ceux qui loin de rester les yeux rivés chaque jour sur les faits qu'ils amenaient, a su pressentir l'avenir et deviner d'où les grands dangers venaient.

Il a eu en même temps l'intelligence assez prompte, le coeur assez fort pour s'opposer aux obstacles qui pouvaient être un élément de perte pour tant d'âmes.

.......Né dans un milieu où le patriotisme est tout près de la foi, il avait hérité avec l'esprit des premiers colons ses ancêtres, le grand idéal qui devait aller toujours grandissant dans son âme d'apôtre et de prêtre.

La vieille civilisation qu'il aimait d'autant plus qu'elle n'était pas pour lui un assemblage de traditions inintelligibles, de coutumes dépourvues de sens, il voulait la transporter dans cette terre nouvelle où les missionnaires avaient tant travaillé à faire naître à la lumière du progrès, les peuples qui ne connaissaient que la mort de l'ignorance.

Arrivé jeune, plein de force et d'idées hardies, dans l'ouest immense où tout semblait encore à faire, il vint à la suite de quelques courageux, sous la direction d'un autre audacieux, le P. Lacombe, organiser les Métis, en une colonie agricole qui saurait se suffire à elle-même et nourrir le pays en attendant de contribuer à donner le pain au monde.

C'est à ce mouvement que l'établissement de Saint-Paul des Métis doit d'être né.

Malheureusement le résultat ne répondit pas à l'attente. La raison? l'histoire mettra beaucoup de choses au point. Mais que tous sachent que ce ne fut ni l'amour ni le dévouement de la part du Père Thérien qui firent défaut. Dans un témoignage devant le chapitre de sa Congrégation, Mgr Grandin l'atteste:

> Le Père Thérien est très désireux de mener cette oeuvre à bonne fin et très dévoué à la nation métisse. "

Et comme preuve, le Père Thérien ne disait-il pas lui-même un jour: "Quand on rencontre un Métis, on devrait se mettre à genoux."

Et aux protestations de ses auditeurs surpris, il répondait.

> "Si je voulais vous raconter tous les services qu'ils ont rendu à la Religion, la nuit qui vient et la journée de demain n'y suffiraient pas."

D'autres se seraient découragés, auraient jeté le manche après la cognée et secouant la poussière de leurs pieds sur les débris qu'avait laissés un incendie désastreux, auraient porté ailleurs leur zèle.

Loin de faiblir devant ce que certains ont regardé comme une défaite, l'élève de Lacombe se relève et s'attaque à ce que, lui, considérait comme un danger imminent, tandis que d'autres semblaient ne pas soupçonner ce même danger.

Des vagues d'étrangers envahissent le pays pour y chercher la vie, pour y puiser à même nos immenses trésors, sans y apporter en compensations des idées fécondes et encore moins un levain de foi qui pouvait faire de l'ouest canadien un domaine nouveau ajouté à ceux de l'Eglise.

Non seulement les nouveaux arrivés n'apportaient rien qui pouvait faire croire à un renouveau de christianisme; mais ils apportaient plutôt les germes dissolvants de l'erreur à laquelle les peuples nouvellement évangélisés n'auraient pu résister.

Ne pouvant opposer l'Indien aux blancs envahisseurs, le Père Thérien leur opposera d'autres blancs. Sur l'emplacement même des ruines de son premier établissement; il placera des Canadiens Français catholiques capables de comprendre leur rôle de sauveurs, et de tenir.

Dans des courses où il ne ménage ni ses forces ni sa voix, au moyen de sermons, de visites, de longues explications, avec des paroles dont la sincérité vibre à travers sa voix claironnante, il parcourt les vieilles paroisses du Québec et de l'est des Etats-Unis: il organise des contingents de colons choisis, pour les placer aux avant-postes.

Qui pourrait mieux juger de la valeur du missionnaire qu'un autre vaillant colonisateur qui n'ignore pas les difficultés de la tâche. Celui-là vit encore pour raconter à ceux qui jouissent du résultat de leurs sueurs, quels hommes étaient les pionniers de la colonisation française dans notre province.

Ce que monsieur l'abbé Normandeau disait en effet en 1913, nous pouvons le répéter aujourd'hui:

> "Deux hommes se rencontrèrent; deux apôtres de la même cause, deux patriotes aux coeurs et aux idées larges, comme le pays; deux prêtres zélés et poussés par l'Esprit d'En-Haut; qui voulurent pour la gloire de Dieu, l'extension de son royaume et la cause canadienne-française, s'emparer de ce coin ou plutôt de ce quart du pays pour en faire le château-fort de la religion catholique et de l'idée française dans cette province; j'ai nommé le révérend Père Thérien de Saint-Paul et l'abbé Ouellette alors curé de Beaumont."

Et qu'on le remarque bien. Saint-Paul ne fut pas le champ restreint de toute l'activité mais bien le noyau d'un groupement puissant de paroisses françaises qui furent le résultat non du hasard mais d'une organisation aussi judicieuse que nécessaire.

> **"C'est le secret de la formation si rapide des paroisses de Saint-Vincent; Saint-Edouard, Brosseau, Lafond, Beauvallon, Bonnyville, et finalement Saint-Paul qui de réserve métisse est devenue par un coup de maître la plus belle et la plus riche paroisse canadienne-française de l'Alberta. Le fondateur en est le Père Thérien, le grand Manitou de tout le pays.**

En effet, il ne se bornait pas à jeter les bases d'une oeuvre mais s'y fixait pour en surveiller le développement. "Et ceux qu'il a dirigés et qui ont suivi ses conseils sont sur la voie de la prospérité" pouvait écrire plus tard l'abbé Bernier curé de Végreville.

Longtemps après les premiers travaux accomplis, le Père Thérien se préoccupait encore de solidifier les positions acquises et d'élargir l'influence française et catholique. Il écrivait en 1922 à un confrère d'Ottawa:

> **"Nombreuses sont les paroisses canadiennes-françaises, dans les provinces de l'ouest. Faut-il les abandonner à leur propre sort et leur laisser le soin de travailler à leur survivance; ou doit-on continuer à leur envoyer du renfort, combler les vides, jeter de nouveaux groupes, embryon de nouvelles paroisses? Je crois qu'il n'y a pas à hésiter entre ces deux alternatives: il nous faut aller de l'avant, consolider nos positions, développer nos groupes et nous emparer du sol.......!**

Poussé par l'espérance qui lui tient tant au coeur, il voit dans l'avenir la réalisation de son rêve:

> **Oh! sans doute pour un temps nous serons enveloppés par le flot envahisseur de l'immigration européenne; mais un jour viendra, quand l'immigration aura cessé où le miracle des paroisses canadiennes se renouvellera.......... La vie d'un peuple n'est pas d'un jour."**

Le Père Thérien est disparu! Que reste-il de son oeuvre?

Sans doute, il serait difficile d'en reconnaître les limites exactes. L'influence exercée ne se borna pas au champ d'action proprement dit, puisqu'il eut sa part de mérites dans le projet des paroisses du district de la Rivière la Paix. Il encouragea et aida la réalisation de cette entreprise sans avoir jamais travaillé sur les lieux.

L'oeuvre personnelle du Père Thérien est fondu dans le tout de notre civilisation de l'Ouest; la poussée de son énergie est unie à toutes les autres poussées et dans le résultat final, les parts sont difficiles à faire. Mais peut-on douter du rôle extraordinaire qu'il a joué dès les premières heures et qu'il a poursuivi jusque sur son lit de mort.

Son geste de prêtre et de patriote n'est pas prêt d'être oublié.

Ceux qui voudront s'attaquer à des tâches semblables, pourront toujours se mettre à son école. L'histoire de ses efforts tenaces servira d'exemple et la réalisation de sa vie de modèle à ceux qui donnent leur dévouement pour notre survivance. Même si les temps sont changés, nos armes doivent être les mêmes.

Ceux qui l'ont connu ne l'oublieront pas; mais il faudrait encore plus qu'un souvenir s'il est stérile.

Que faut-il de plus?

Il faut que ceux qui ont bénificié de son oeuvre, ne la laissent pas périr; il faut que les enfants des pionniers qui ont écouté sa voix se souviennent que se serait un crime de laisser perdre par négligence ou apathie le fruit de tant de travaux; il faut que l'histoire reçoive plus qu'un nom si digne d'y figurer soit-il; il faut enfin que les légions d'âmes véritablement françaises continuent de vivre sur la terre arrosée des sueurs et bénie des prières de celui que nous considérons comme l'un des plus magnifiques apôtres de l'influence chrétienne et française en Alberta.

D. A. Gobeil, O.M.I.

D'une semaine à l'autre

Congrès universel de la presse catholique

Des représentants de la presse catholique du monde entier se réuniront en congrès à la Cité Vaticane, du 18 au 21 mai, au cours de l'Exposition internationale de presse catholique qui se tient cette année à la Cité Vaticane.

Les séances du congrès seront sous la présidence du comte Giuseppe Dalla Torre, directeur de l'Osservatore Romano, organe du Saint-Siège, qui célèbre son 75ème anniversaire de fondation.

Ce congrès est appelé à donner une impulsion nouvelle aux oeuvres de presse catholique dans tous les pays du monde.

La Bonne Presse de Paris tiendra aussi son congrès annuel à Rome, cette année, un mois auparavant, du 17 au 19 avril. Ce sera le 36ème congrès de cette puissante organisation de presse catholique.

Le Souverain Pontife place de grands espoirs dans l'Exposition internationale de la presse catholique à laquelle il s'intéresse très vivement.

LA LECON DES ABEILLES

Sait-on que Pie XI a été autrefois un apiculteur d'occasion? C'est lui-même qui a rappelé ce souvenir, en recevant un groupe d'apiculteurs italiens qui lui avaient fait cadeau d'un miel excellent.

En remerciant les donateurs, le Pape a dit en substance: "Les abeilles nous offrent un exemple de commerce merveilleux. C'est cette organisation privilégiée, à la fois sociale et hiérarchique, qui permet la répartition de la tâche et l'exécution d'un travail prodigieux pour aboutir à un produit d'une infinie variété selon les pays, les altitudes et les latitudes: produit qui compte parmi les plus exquis que donne la nature, cette grande maîtresse, et parmi les meilleurs aussi bien pour la santé que pour le goût.

"J'aime cette audience, continua le Pape. Elle me rappelle une époque déjà bien lointaine, celle d'il y a soixante ans, où je connus un peu vos abeilles. C'était pendant les vacances où je devins un apiculteur d'occasion, mais vivement intéressé. J'en retirai du reste un incontestable profit spirituel, et c'est pourquoi, en vous remerciant de vos douceurs, je vous assure de ma sympathie, en quelque sorte professionnelle, et je vous donne à tous une grande bénédiction, mais plus spéciale pour les vôtres qui s'appliquent au soin des abeilles."

VERS UN ORDRE NOUVEAU

En faisant remarquer combien le conflit italo-éthiopien met en relief la solidarité qui lie désormais tous les peuples, S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a dit: "Les faits sont plus forts que les hommes. Sur la pente rapide où les découvertes modernes l'ont placée, notre pauvre humanité ne peut plus s'arrêter. D'un pas continu que les événements, il est vrai, peuvent accélérer ou retarder, elle va à un ordre nouveau, dans lequel, de gré ou de force, la collaboration entre les peuples sera la condition normale de toute activité."

"Sel de la terre et lumière du monde"

"Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde", cette parole de Notre-Seigneur, dit Bossuet, s'entend, non seulement des pasteurs, mais encore de tous les chrétiens. Saint Paul le dit aussi: "Vous devez luire au milieu d'une nation mauvaise et corrompue, comme étant les luminaires dont le monde doit être éclairé." — "Si quelqu'un parle, comme dit saint Pierre, que ce soit comme des discours de Dieu": comme si Dieu parlait par sa bouche. Saint Mathias disait, ainsi que le rapporte saint Clément d'Alexandrie, que lorsque quelqu'un faisait mal dans le voisinage d'un chrétien, il fallait s'en prendre à ce voisin, qui ne lui donnait pas assez bon exemple."

On le voit, l'Action catholique, l'obligation pour tout chrétien d'être apôtre par l'exemple et le rayonnement de sa foi, découle directement de cette parole de Notre-Seigneur: "Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde."

Si l'erreur et le mal n'ont que trop visiblement repris possession des nations chrétiennes, n'est-ce pas parce que les catholiques ont trop oublié leur responsabilité d'être partout et toujours "sel de la terre et lumière du monde"? Mais ce n'est pas en vain que le Pape aura indiqué l'organisation universelle de l'Action catholique pour guérir le mal de la société contemporaine et pour tout restaurer dans le Christ.

L'Action catholique se répand dans tous les pays et il y a quelque temps, la Chine elle-même tenait à Changaï un grand congrès national d'Action catholique qui fut vraiment merveilleux.

UN BIENFAITEUR DES MISSIONS

Le gouvernement français a décerné la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Monteils, fondateur du Guide missionnaire, directeur de l'oeuvre médicale aux Missions, et dont les missionnaires ont maintes fois apprécié le dévouement désintéressé et l'inlassable générosité.

ACCUSATION INJURIEUSE

Le premier ministre de Belgique, M. Van Zeeland, a intenté un procès en dommages-intérêts de 200,000 francs à un journal qui l'accusait d'être franc-maçon et de n'être au gouvernement que pour accomplir les ordres de la Maçonnerie.

L'avocat du premier ministre a fait ressortir que l'article incriminé était injurieux, car, a-t-il dit, c'est accuser le premier ministre d'hypocrisie et de déloyauté à l'égard de ceux auprès de qui il se donne comme catholique, [et on sait qu'il est un catholique fervent].

A LA PLACE DES CRIMINELS

Dans tous les pays du monde, on se plaint, à bon droit, de l'importance scandaleuse que la presse à nouvelles, le "news-paper", accorde aux criminels, et l'on constate que cette publicité tapageuse ne fait qu'engendrer d'autres criminels.

Un mal n'est vraiment supprimé que s'il est remplacé par le bien contraire.

L'Echo de Paris le pense et vient de prendre en ce sens une excellente initiative, à laquelle on ne peut que souhaiter le plus large succès. A la place des récits de crime, M. José Germain a institué, dans ce journal, une nouvelle rubrique où sont mis à l'honneur les actes de dévouement, les sacrifices, l'héroïsme, toutes "les vérités qui sont bonnes à dire" et qui peuvent "rendre confiance à l'humanité".

Ce sera sûrement plus utile que des récits de crimes. Pourquoi ne serait-ce pas, aussi, plus intéressant, au moins pour le public des honnêtes gens et des gens de bon sens?

Que la mode devienne générale, et ce sera un fameux changement dans la presse à nouvelles. Autrefois, avant le règne de la presse jaune, des magazines et des romans, on lisait davantage la vie des saints. On trouvait que c'était une meilleure compagnie à fréquenter que celle des meurtriers et des voleurs. Est-ce qu'on ne s'en trouvait pas mieux, de toute façon?

LA LITTERATURE SANGLANTE

L'attention des familles n'est pas assez éveillée sur les dangers de ce que j'appellerai la littérature sanglante qui s'étale dans les journaux jaunes.

On ignore trop souvent l'influence néfaste que peuvent exercer sur l'imagination des enfants les récits de crimes.

Il y a quelque temps, un jeune domestique de ferme de 17 ans était arrêté pour avoir étranglé et mutilé un enfant de 8 ans. Quand on l'a arrêté, il a déclaré, pour expliquer son crime: "J'avais lu dans un journal qu'un homme avait tué un petit garçon. Quand j'ai vu l'enfant assis à côté de moi, j'ai voulu en faire autant."

Double route

(De notre collaborateur, M. Georges Bugnet.)

Depuis quelque temps, dans la province de Québec, une question divise les esprits intelligents.

Devons-nous avoir une langue nôtre? Devons-nous forger un français propre au Canada? — C'est une opinion qui ne manque pas d'adeptes parmi la jeune génération.

A ceci, d'éminents écrivains dont le plus compétent, à mon avis, est Mgr Camille Roy, répondent qu'une telle ambition ne saurait être réalisée parce que, en dépit de nous, ce sera toujours à Paris et non point à Québec qu'en dernier ressort sera décidé si telle ou telle façon de parler est ou non bien française.

* * *

Le problème vient d'être repris, dans une jeune revue, par M. Henri Perrault; et il n'y va pas de main morte:

"J'ai beaucoup d'admiration, dit-il, pour les luttes héroïques que nos pères durent mener pour conquérir le droit de s'exprimer dans leur langue maternelle; mais je n'aurai jamais une ombre d'admiration pour l'héritage intellectuel qu'ils sont censés nous avoir légué, car il est parfaitement inexistant."

Et il conclut:

"Si nous nous sentons inférieurs, est-ce une raison pour nous complaire dans notre infériorité en nous illusionnant sur le mérite de toutes nos valeurs canadiennes? Plutôt que de continuer dans la voie qui nous a conduits où nous sommes aujourd'hui, il vaudrait mieux nous efforcer de remonter le courant et de réparer la brisure qui nous a séparés de la France."

Il voudrait donc qu'on répandît, par l'école, une plus forte dose de culture française contemporaine.

* * *

M. Henri Perrault me rappelle fort un autre contempteur du passé, l'illustre Boileau, pour qui, avant Malherbe, nul ne pouvait être décemment tenu comme vrai poète. Il fallut ensuite quelque deux cents ans pour qu'enfin l'on rouvrît les yeux. On s'aperçut alors que le Moyen-Age et la Renaissance avaient des écrivains, de style moins parfait sans doute, mais néanmoins, comme poètes, bien supérieurs à Malherbe. Souhaitons que le Canada ne soit point affligé d'une aussi longue cécité.

On redit fréquemment cette parole de Notre-Seigneur: nul n'est prophète en son pays. Il est assez rare en effet que les vraiment grands hommes soient chez eux tenus pour tels, tant qu'ils vivent. Il est fort probable que le premier ministre d'Angleterre, au temps de Shakespeare, eût cru lui faire très grand honneur en l'invitant à sa table, comme aujourd'hui, en Canada, notre premier ministre, s'il invitait à dîner avec lui l'abbé Groulx, Robert Choquette, ou Alfred Desrochers. Et lequel des éphémères ministres de la république française eût daigné tenir pour son égale la petite "nonne" de Lisieux, illustre à présent dans les cinq parties du monde?

On entonne à tout instant des hymnes au progrès. Je le veux bien, mais encore faudrait-il s'entendre. Je concéderais peut-être, par exemple, si l'on me presse, et sans en être bien certain, que nos experts savent aujourd'hui mieux qu'autrefois juger de la qualité, sur pieds, d'un cheval, d'une vache laitière, d'un veau, d'un boeuf, ou de tout autre animal. Mais, quant à la valeur d'un homme sur pieds, avouons-le, les plus savants des eugénistes n'y connaissent rien; ce qui ne les empêche pas d'en discourir à perte d'haleine.

Il se pourrait donc fort bien qu'il y ait, parmi nos écrivains d'hier et d'aujourd'hui, de très hautes valeurs. Seulement, tout imprégnés d'un séculaire sentiment d'infériorité, nous ne savons pas les voir. Nous demeurons aveuglés par les rayons qui nous viennent de France et que nous tenons pour les plus belles lumières qui puissent être au monde.

Les écrivains de France, astheure, ont un net avantage: celui de ces auteurs [ou de ces politiciens] qui, ayant une fois obtenu le vrai succès, n'ont plus qu'à parader en vous présentant quelques banalités bien tournées, bien habillées, bien maquillées, pour que tout le monde se croie tenu d'applaudir avec ferveur.

De vrai, la presque totalité des récentes oeuvres qui, là-bas, sont estimées comme le nec plus ultra littéraire ne sont guère que du verbiage, coloré, sonore, mais creux, rédigé dans une langue qui étonnerait et ferait sourire un Pascal, un Racine, ou un Bossuet, et dont un Molière se moquerait sans doute avec autant de verve qu'il en mit à ridi-

(Suite à la page 5)

QUESTIONS ET REPONSES

Ce qu'il faut savoir.

Questions et réponses

Donc suivant la doctrine catholique le Christ doit souffrir et mourir chaque jour?

R. — Non, à la messe Jésus ne souffre pas et ne meurt pas; mais ses souffrances et sa mort sont commémorées et offertes de nouveau à Dieu le Père pour la rémission des péchés.

Q — Le Christ est mort pour nos péchés, donc nous sommes sauvés et la messe n'est pas nécessaire?

R — Si c'était là toute notre croyance, il ne serait pas nécessaire non plus de prêcher, d'aller à l'église, de mener une vie sainte et vertueuse; tout le monde serait sauvé et il n'y aurait pas besoin d'enfer; les plus grands méchants seraient sur le même pied que les plus honnêtes gens. Or le Christ bien qu'il soit mort pour notre salut nous commande bien d'autres choses à faire pour y parvenir.

Q — Si le sacrifice de la messe est nécessaire il faut donc conclure que le sacrifice de la croix n'a pas été suffisant pour nous réconcilier avec Dieu le Père?

R —Le sacrifice de la croix a suffi pour nous réconcilier avec Dieu; mais le Christ a voulu aussi que son sacrifice soit souvent renouvelé par ses prêtres en souvenir de Lui: "Faites ceci en mémoire de moi," dit-il. Et Saint Paul dit: "Car aussi souvent que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce sang, vous rappellerez la mort du Sauveur jusqu'à ce qu'il revienne pour nous juger". Corinthiens 1ère ep. ch II, v 26. Donc comme de fidèles enfants, nous offrirons souvent le sacrifice non sanglant de Jésus par le sacrifice de la messe pour rappeler le sacrifice de la croix, que Jésus a offert à son Père pour le salut du monde.

BILLET DU NOVICE

UNISSONS-NOUS

A titre de compatriote, je m'adresse aux miens: "Pourquoi ce manque d'esprit de corps chez nos Canadiens français?"

La question vous surprend, vous pique peut-être, mais elle est, hélas! bien à point et je vous en donne la preuve ici même.

Nous tenions dernièrement le dîner causerie mensuel des Canadiens français à l'hotel Corona. Dans une salle à notre usage; la table ne laissait rien a désirer; nous nous étions réunis heureux de pouvoir causer dans la langue de nos aïeux.

Nous avons vibré aux éloquentes paroles de notre distingué orateur de la soirée, le Rev. Père Auclair O. M.I., qui déploya éloquemment la vie de Mgr. de Laval.

Quelques chants, et nous nous quittions avec rendez-vous au 22 mars lors de notre prochain dîner causerie pour jouir de la conférence sur Jean Talon, que présentera M. le Député L.- A. Giroux.

J'ai remarqué ce fait, qu'il n'est pas un seul convive présent qui soit parti sans prononcer ces paroles ou quelques autres synonymes: "Mais où sont donc nos Canadiens-français?

Ah je comprends bien qu'il était impossible pour plusieurs de venir, pour des raisons plausibles, mais à part ces exceptions, il y avait néanmoins un grand nombre des nôtres qui auraient pu être présents, ne serait-ce qu'en sacrifiant le prix d'une soirée au cinéma.

Je crois qu'il serait bon à ces derniers de se rappeler du vieux proverbe: "L'union fait la force", non seulement de le commettre à mémoire surtout de la mettre en pratique.

Réalisons donc que nous sommes au nombre de 2900 dans notre ville, une bien petite minorité, alors comment voulons-nous que notre langue survive si nous ne nous faisons pas un devoir d'être présents à nos propres réunions qui sont pourtant fort intéressantes, et surtout instructives.

Canadiens français tâchons donc d'y appliquer quelques moments de réflexion et quand nous aurons tous réalisé l'importance de s'unir à nos amis de même foi et de même langue, nous pourrons dire franchement convaincus: "Eh bien oui, coûte que coûte, je serai à notre prochain dîner.

Et sur ce, aurevoir!

R. M.

LA SESSION A EDMONTON

(Suite de la page 1)

le gouvernement dans les villes devraient être taxées, dit, M. Giroux, mentionnant surtout les bureaux du téléphone, l'hopital de l'université et les bâtisses de l'université. La ville fournit l'eau et des moyens de protection contre les incendies pour ces édifices qui appartiennent à la province qui ne paie pas de taxe, et par le fait même impose un plus lourd fardeau sur les autres contribuables, dit M. Giroux.

Répondant à une question de M. D.- M. Duggan, M. Giroux dit que les églises ne recevaient une exemption de taxes que pour une superficie de quatre acres,. Pourquoi ne pas appliquer ce principe aux propriétés de la couronne?

Répondant aussi à une question du premier Ministre, M. Giroux dit qu'il taxerait les écoles normales et techniques.

"Comment financerons-nous? demanda un membre du gouvernement.

"Avec des devidendes de crédit social," répliqua M. Giroux.

Le gouvernement n'accepta pas les suggestions de M. Giroux et le bill fut renvoyé à sa troisième lecture.

Motion de Howson rejetée ....

Une motion présentée par M. Howson à l'effet d'obtenir du gouvernement une liste des noms et des adresses des secrétaires trésoriers pour l'année 1936 de tous les districts scolaires de la province, a été défaite par un vote de 55 à 7.

M. Aberhart trouva que la demande de M. Howson n'était pas raisonnable. M. D.- M. Duggan trouva que la demande de M. Howson était tout-à-fait plausible et fit savoir au gouvernement que c'était le droit de chaque membre de cette législature d'avoir l'information demandée par M. Howson.

Vingt-six bills rendus au stage de la troisième lecture ....

Au 3 mars plus de 26 bills étaient rendus au stage de la troisième ou dernière lecture.

Un réseau téléphonique qui a coûté $ 4,633,000., ne rapporte à la province que $ 198,000.

Le Ministre des téléphones, l'hon. M. Fallow, a appris aux membres de la législature que certaines lignes du réseau téléphonique qui représentent une valeur comptable de $4,636,000 ont été vendues à des compagnies mutuelles pour la somme de $ 198,-000.

M. Fallow dit que 523 de ces compagnies avaient été organisées et qu'elles administrent toutes les sections du réseau téléphonique.

Au cours du débat touchant la loi pour amender le "Rural Mutuel Telephone Conpanies act", M. Fallow ayant laissé entendre que toutes les lignes du réseau téléphonique rural seraient vendues, M. A. Giroux, député libéral de Grouard et Lampley, député crédit social de Peace River, protestèrent vigoureusement contre la vente des sections du réseau téléphonique dans la région de la Rivière-la-Paix.

La Chambre chôme pendant quelques jours

A la fin de la session de mardi, le 25 février, la chambre s'est ajournée jusqu'à lundi, 2 mars, afin de permettre au gouvernement de préparer ses estimés budgétaires.

Le budget provincial ....

L'honorable Charles Cackroft, trésorier provincial, a prononcé, lundi son discours du budget.

C'est un budget qui annonce l'application de nouveaux impôts.

Voici les principaux items de ce budget.

Imposition d'une nouvelle taxe générale de 2 pour cent sur les ventes, susceptibles de rapporter un revenu de $2,000,000.

Augmentation de la txe sur le revenu de 2 pour cent au lieu de 1 p.c. sur les premiers $1,000 de revenu, et une augmentation d'un pour cent sur toute somme de $1,000 additionnelle, afin de percevoir $1,200,000 au lieu de la somme de $650,000 perçue cette année.

Augmentation probable des subsides du gouvernement fédéral pour une somme de $243,900 à la suite de l'augmentation de la population de la province.

Augmentation probable de $300,-000 provenant des profits sur la vente des spiritueux, due au haussement des prix et à la surveillance des ventes faite par le gouvernement.

Une nouvelle taxe de service social, chiffrée par 3 mills. sur les municipalités, au moyen de laquelle on retirerait $323,000 de plus que rapportait l'ancienne taxe supplémentaire sur le revenu, maintenant abolie.

Suppression de la taxe sur les terres incultes.

Transfert des comptes relatifs au chômage au compte général.

Déficit probable de $300,000 au compte du réseau téléphonique de la province.

Perte probable de $575,000 au compte des revenus des licences d'automobiles.

La province assumerait le coût total de l'hospitalisation des tuberculeux.

Les municipalités ne seront obligées que de fournir 25 pour cent, au lieu de 50 pour cent du montant versé sous forme d'allocations aux mères.

La taxe de 2 pour cent sur les ventes, taxe qui frappera hommes, femmes et enfants dans la province, est imposée pour permettre au gouvernement de faire face au coût des allocations de chômage, lequel s'élève à $1,497,666.

Cette taxe rapporterait $2,000,000.

L'augmentation totale des taxes, se chiffre par $2,875,000 et se compute comme suit:

Taxe sur le revenu $550,000
Taxe sur les ventes $2,000,000
Taxe de service social $325,000

Le budget contient aussi un estimé de $926,280 pour assister les fermiers dans le besoin. L'estimé de l'année dernière était de $517,580, mais le gouvernement a dépensé $3,147,600.

ETATISATION AU MEXIQUE

Marcheurs de la faim

MEXICO — Les électriciens fédéraux de la capitale se préparent à demander au gouvernement de leur remettre l'administration des centrales d'électricité. Ils essaieront aussi d'imposer la fusion des deux réseaux téléphoniques du Mexique.

L'intervention du président Lazaro Cardenas a empêché une grève dans une raffinerie de Monterrey. On annonce que 2,000 marcheurs de la faim arriveront de Toluca, capitale de l'Etat de Mexico, conduits par des instituteurs qui n'ont pas été payés depuis 3 mois. Ils amèneront leurs femmes et leurs enfants.

En pays missionnaire

Au Fort Vermillion

Voyage du R. P. A. Floch, O.M.I., à Keg River — Cinq jours en voyage — Inauguration de l'église — Mission à Carcajou — Tous les Oblats réunis à St-Henri pour leur fête du 17 février — Maladie et décès chez les Indiens — Apostolat des religieuses à domicile.

Fort Vermillon — Le 27 janvier, le R. P. Floch, entreprend un nouveau voyage pour aller visiter les métis cris et les quelques familles Ruthènes qui se trouvent à Keg River. A son passage à Elesthé, il ne manque pas d'aller saluer le Père Marimann et le Père Yungbluth qui sont retournés dès les premiers jours de janvier chez les Castors où ils s'adonnent à l'étude de la langue, tout en s'exerçant aux travaux du saint ministère. Le chemin qui conduit à Keg River, 110 milles du Fort Vermilion, n'est pas très fréquenté cet hiver, il a fallu cinq jours complets pour faire le voyage. Le dimanche 2 février, le R. P. Floch a eu une nombreuse assistance dans la nouvelle église, dédiée à Saint Thaddée. Plusieurs des non-catholiques se sont mêlés aux fidèles, et ont trouvé très beau le service divin. Son Excellence Mgr Guy n'a pas pu se rendre à nos désirs pour l'inauguration de l'église, mais la bénédiction solennelle de la nouvelle maison du bon Dieu, qui vient de s'élever dans cette partie éloignée du territoire de son vicariat lui est réservée pour plus tard. A l'été prochain, Mgr, c'est le voeu de toute la population!........ Le lundi 3 février, le R. P. Floch a continué son voyage jusqu'à Carcajou, à 32 milles de Keg River, place de métis-cris, où se trouve une église depuis une vingtaine d'années. Le Père avait l'intention de poursuivre son voyage jusqu'au lac Buffalo, entre Carcajou et Grouard, mais n'ayant pas trouvé de guide et une traine à chiens il a été obligé de renoncer à son projet. Le dimanche 9 février, il est de nouveau à Keg River. Le froid a été très rigoureux durant cette partie du voyage. A Carcajou comme à Keg River il y a la grippe, deux des métis sont gravement malades, il n'y a pas d'espoir pour eux, ils auraient eu le bonheur de voir avant de mourir le missionnaire Oblat qui porte avec lui les clefs de la porte du ciel. Le R. P. Floch est de nouveau dans sa communauté, à la mission St-Henri, le soir du 12 février. Quelques jours auparavant arrivait aussi le Père Marimann et le Père Yungbluth, les missionnaires attitrés des Castors. Le 13 février, le R. P. Quémeneur avec le frère Valentin Dugas, arrivent aussi à la mission et nous amènent de la Rivière au Foin, un nouveau pensionnaire, un petit Castor, pour notre école St-Henri. A part le R.P. Arbet, qui se trouve actuellement à Kanta, tous les Oblats du district sont maintenant réunis à la mission St-Henri pour célébrer ensemble la belle fête du 17 février, la grande fête des Oblats.

Au Fort Vermillion aussi la grippe a fait son apparition. Presque tous les enfants de la mission ont été malades. Ils sont bien maintenant, à part une petite fille du Lac des Foins, qui pourrait bien peut être nous quitter pour une vie meilleure.

Albert Lambert, fils de Louis Lambert est décédé à l'hopital Ste-Thérèse, desservie par les Soeurs de la Providence. Il était âgé de 26 ans. Le 2 février James Blackbird, un des rares Indiens cris qui n'appartiennent pas à la religion catholique est décédé également à l'hopital Ste-Thérèse. Enfin au matin du 13 février, le vieux Eskretchock, un Esclave du Lac des Foins, retiré ici à la mission a été trouvé mort à l'intérieur de sa maisonnette, entre le poële et la porte extérieure. Il a succombé à une crise cardiaque. Pourtant il avait formé le projet de s'en retourner au primtemps prochain dans son grand pays du Lac des Foins, mais le Maître de la vie et de la mort en avait décidé autrement. Espérons qu'Il lui aura ouvert les portes du Paradis, où une fois admis il ne voudra plus revenir sur la terre.

Dès le début de janvier, la Sr Marie Stella, une des maîtresses d'école de la mission St-Henri a commencé ses tournées apostoliques chaque samedi dans les familles catholiques. du côté Nord du Vermillon. Elle part de bon matin le samedi et ne revient qu'au coucher du soleil, tantôt avec une compagne, tantôt avec un enfant pour aller faire le catéchisme aux enfants qui sont privés d'instruction religieuse, et ainsi elle les prépare à leur première communion.

Les parents de ces enfants sont très honorés de recevoir les religieuses dans leurs maisons, et apprécient beaucoup le bien qu'elles font à leurs enfants. Je suis sûr aussi que les parents eux-mêmes gagnent beaucoup à ce contact des religieuses, et beaucoup d'entre eux sont ainsi dans la pratique du bien. On forme le souhait de voir se multiplier beaucoup les catéchistes, même parmi les laïques.

Amicale de Falher

Première soirée dramatique et musicale— Franc succès — Nombreux auditeurs Programme — Les rôles — Encouragements du R. P. Binet, o.m.i., curé.

Falher — Il y avait fête à Falher dimanche soir le 23 février; cette fois l'honneur en revient à nos grands de l'Amicale, qui eurent l'heureuse inspiration d'organiser une séance dramatique et musicale au profit d'oeuvres religieuses. Avec les artistes que révèle notre jeunesse nul ne pouvait douter du succès; aussi a-t-elle eu son couronnement en présence d'un auditoire nombreux et attentif, qui a fort goûté l'interprétation des pièces.

Nous devons féliciter l'organisatrice et celle qui l'a secondée avec dévouement. Les membres d'orchestre de l'Amicale, musiciens émerites ont bien voulu prêter leur concours musical au bénifice de la fête; tous méritent nos sincères remerciements.

Programme — Musique: Marche nationale par l'orchestre de l'Amicale, piano: Mlle Dora Fournier; saxophone: Roland Hardy; violon: Jos Larochelle.

Drame: 1er acte: morceau de musique: "Si tu veux" par Mlle Dora Fournier et M. Roland Hardy. Chant voix rivales: M. et Mme Arthur Aubin avec accompagnement. M'aimée, Mlle Fleurette Gagnon.

Drame: 2ème acte. Musique Simplicity; Chant: Face to face, par Mme Adèle Aubin; piano. Mlle Dora Fournier. Saynète: Langourdi va à la noce, morceau de piano: Mlle Fleurette Gagnon, Jean Louis Viens. Chant: Vive la musique par le Cercle dramatique de l'Amicale, accompagné par Mlle Dora Fournier. Drame: 3ème acte. Discours du R. P. Curé. Chant final: Bonsoir par les membres de l'Amicale.

Etaient les figurants du drame: Mlle Gilberte Gagnon, Marguerite Viens, Jeanne Leduc, Rose-Cécile Forgues, Eveline Demers, Antoinette Landry, Dora Fournier, Laura Loiselle, Thérèse Leduc, Véronique Tremblay, Héléna Pelletier, Eva Roy Yvonne Morin, Thérèse Roy, Dorinne Hamel, Gabrielle Gagnon, et Rosina Roy. Au piano: Mlle Fleurette Gagnon.

Dans Langourdi va à la noce, figuraient, MM. Eudore Daoust, Maurice Beauchamp et Jean Louis Viens.

Chansons: M. et Mme A Aubin.

Mlle Jeanne Leduc incarne à la perfection le rôle de la femme cupide, que l'amour de l'or a fait commettre un crime; la folie est son châtiment. Gilberte Gagnon reine malheureuse est fière de se retrouver au beau pays de France.

Marguerite Viens, mère inconsolable fut admirable dans son rôle de mansuétude, envers les coupables du vol de ses fillettes. Antoinette Landry, mégère bohémienne, fut méchante jusqu'à la prison. Dora Fournier, ange gardien des nymphes de la forêt, fit plaisir à l'assistance en captivant la sorcière.

Les rôles les plus touchants furent bien les fillettes volées, Rose-Cécile Forgues et Eveline Demers qui, nées de la noblesse, dûrent danser à la corde et recevoir de mauvais traitements. Les jeunes bohémiennes et dryades étaient gentilles dans leurs dances costumées.

M. et Mme Aubin méritent des éloges pour l'interprétation de leur chant.

Avant de quitter la salle, le R. P. Curé fut invité à dire quelques paroles: avec son éloquence coutumière, il dit sa satisfaction de constater de réels talents d'artistes parmi les amicalistes; il les encourage à continuer dans le droit chemin etc.

Après les remerciements d'usage, la foule entonna le chant final: Bonsoir.

NOCES D'ARGENT A ST-PAUL

M. et Mme Jacques de Moissac
Naissances — Malades — Election des marguillers

St-Paul — Vendredi, le 21 février, M. et Mme Jacques de Moissac, célébraient dans l'intimité, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

Une grand'messe d'actions de grâces fut célébrée par le R. P. Larose, curé de la paroisse. Le soir, un dîner fut servi à la résidence des jubilaires; dans la soirée, un groupe d'amis se joignirent à la famille pour saluer les héros de la fête.

Mme W. Beaudry, donna la lecture d'une adresse dans laquelle étaient exprimés les félicitations et les bons souhaits de toute l'assistance, et présenta aux jubilaires, au nom de tous, un magnifique service à dîner, et un fauteuil.

M. et Mme Dr Moissac remercièrent chaleureusement tous ceux qui avaient eu une bonne pensée pour eux.

La soirée se passa gaiement, et après le goûter, on se sépara, laissant aux jubilaires les souhaits sincères de bonheur et de longue vie.

Une soeur de Mme De Moissac, Mlle De Rognigny, venue de France, était à St-Paul, pour assister aux noces d'argent de sa soeur; nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

La partie de cartes donnée le 23 févrièr, sous les auspices des Enfants de Marie, a été un beau succès. Les prix étaient magnifiques, et il y eut une nombreuse assistance, malgré le grand froid.

Revelstoke, C.- A. — 15 employés de chemin de fer ont été tués lundi sous un tender de locomotive, en réparant une voie ferrée.

NOUVELLES DE GUY

Guy — Dimanche dernier, les paroissiens de Guy, allèrent veiller chez M. le Curé.

Le jeux de cartes nous amusa beaucoup. Des prix furent distribués. Mlle Marie Caron et M. Aurêle Lambert, eurent les premiers prix pour le cinq-cent. Mlle Carmeline Lambert et M. Raoul Lambert, les prix de consolation. Pour le bridge, M. le Curé et M. F. Caron, eurent les premier prix. Mme Caron et M. A. Robert, les prix de consolation. Un $5,00 fut rafflé et M. A. Robert en fut l'heureux gagnant.

Lundi, le 24, avait lieu à l'église de Guy, le mariage de M. Hormidas Fortier et Mlle Suzanne Dupuis. Nous leur souhaitons un long et heureux ménage.

La boulangerie Chouinard

La boulangerie Chouinard vient d'ajouter un nouveau service à son entreprise en confiant à M. Aimé Hébert la tâche de distribuer le pain à domicile. Ce pain de chez-nous est reconnu pour être très bon. Il est à espérer qu'il pénètrera partout et que notre encouragement permettra à notre boulangerie canadienne-française de progresser de plus en plus à l'honneur de tout le groupe.

POLITIQUE FEDERALE

suite de la page 1

la compagnie ferroviaire sur base appelée: travail et salaires.

Un profit de $59,392.

Ottawa — L'Office du Prêt agricole accuse un profit de $59,392 pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1935. Ce rapport a été rendu public en Chambre au commencement de la semaine.

Ils demandent les mêmes avantages

Ottawa — Le premier ministre M. King, a reçu un télégramme de l'Association des Producteurs de Grains lui demandant d'accorder à tous les producteurs de blé qui ont vendu leur récolte à des prix inférieurs à 60 sous en 1930 les mêmes avantages qu'à ceux qui ont vendu la leur au Wheat Pool. On sait que le gouvernement paiera aux cultivateurs qui ont reçu moins de 60 sous du Wheat Pool pour leur blé en 1930 la différence entre ce qu'ils ont reçu et 60 cents. Cela prendra une somme totale d'environ $6,000,000.

Ottawa — Le problème du chômage et la question relative au traité de réciprocité, Canado-américain ont été les deuxprincipaux sujets de discussion à la semaine parlementaire.

A propos du traité de réciprocité, M. King dit qu'il était convaincu que ce traite bénéficierait énormément aux populations du Canada et des Etats-Unis. Ce fut un bon traité parce que ni l'une ni l'autre des parties contractantes n'a cherché à s'assurer la part du lion. Il dit aussi qu'il croyait que le Canada et les Etats-Unis avaient indiqué, aux autres pays, la voie à suivre.

M. Bennett dit qu'il ne pouvait approuver le traité parce qu'il croyait que le Canada offrait plus qu'il ne recevait et que son gouvernement avant d'être rejeté avait pratiquement reçu les mêmes suggestions de Washington.

Le chômage

M. Grand Mac Neil, député C. C. F. de Vancouver, présenta une résolution demandant au gouvernement de commencer l'exécution de travaux publics afin de donner de l'ouvrage aux chômeurs. Il dit que la mécanisation de l'industrie était le facteur principal du chômage.

Si les consommateurs canadiens achetaient aujourd'hui la moitié de ce qu'ils achetaient en 1929, la moitié des chômeurs resteraient encore sur le pavé à cause de l'exécution des travaux par la machine.

Une enquête sur le coût des machines aratoires

La Chambre a donné ordre au comité de l'agriculture de faire une enquête sur le coût des machines aratoires et particulièrement de trouver les raisons de la hausse des prix cette année.

Il est possible que le comité de l'agriculture ne fasse qu'une enquête préliminaire.

Le travail de cette enquête serait accompli par la Commission du tarif ou le conseil national des recherches.

C'est la première enquête de la session et c'est M. Fred Johson, député libéral de Lake Centre qui l'aura fait déclancher par une résolution présentée à cet effet. Les députés de l'ouest se sont tous prononcés en faveur de la tenue de cette enquête parce qu'ils croient à l'existence de combines qui opèrent au détriment des fermiers. Le tarif sur les instruments aratoires a été réduit de 25 à 12½ pour cent, en vertu du traité Canado-américain. Le tarif sur les automobiles a été aussi réduit et les prix ont baissé. Les députés de l'Ouest veulent savoir pourquoi les prix des instruments aratoires ont augmenté et ceux des automobiles ont diminué.

DU FRANCAIS ... ENCORE DU FRANCAIS

M. le Rédacteur — Plus que jamais depuis quelques années, l'air ambiant semble favorable à l'expansion ou éclosion ou transmission du français.

Ainsi pour énumérer brièvement: à Ottawa, discours en français par M. Prévost, Pouliot, notre jeune député, R. A. Pelletier qui affirma à propos le droit de la langue française au Parlement tout comme à l'école, à l'église, à la maison, en affaires.

Et le député de St-Paul, Alta., M. Beaudry, qui a commencé son premier discours en Chambre, en français et a été religieusement écouté on semblait plutôt être ébahi!

Et dans les airs donc, presque chaque soir, les ondes hertziennes nous apportent de la vieille province française des refrains de chez nous; nous en avons de ceux qui nous viennent d'Edmonton à l'heure des enfants, v.g. jeudi dernier, chansons françaises par les enfants de St-Albert sous la direction sûre et habile de Madame Dr Giroux.

Et encore, le même soir, de 6 heures à 6.20, le clou du jour; imaginez que les enfants de langue anglaise de l'école "Lord Selkirk, de Winnipeg, Man.," ont donné un récital, que dis-je, un vrai régal de chansons françaises de notre foklore canadien français. Vous avez bien lu; des élèves de langue anglaise.... chantant en très bon français sous la direction de leur éminent professeur de français, M. Godias Brunet, un autre "Beauharnois Boy" dont nous sommes fiers ainsi que tous ceux qui le connaissent et qui maintenant se chiffrent par mille.

Le critique qui cherche toujours la petite bête aura eu de la difficulté à l'attrapper, même avec des pincettes, tellement l'accent était bien français, la prononciation bien accentuée, la mélodie bien exposée; il n'y manquait même pas les notes "d'agrément", autrement dit, les "fions" qui caractérisent certaines de nos vieilles chansons et en sont pour ainsi dire comme "la marque de commerce".

Et voilà! pour du français au beau pays du Canada.

Franco-Albertain,

Chez Nous

Edmonton — Mlle Marie Jeanne Viens qui poursuit actuellement ses cours à l'Ecole Normale, ira enseigner à l'école Cromsdale du 9 au 23 mars.

Edmonton — M. Ernest Huot et M. J. A. Bruyère agent des produits Sew - No - More, ont passé aux bureaux de la Survivance ces jours derniers. Ils ont visité les ateliers, d'imprimerie, et ils ont déclaré qu'il ne croyait pas leur journal si bien organisé".

Donnelly — M. Ernest Huot a l'intention de s'en retourner dans l'Est. Il est actuellement parti pour aller visiter ses frères à Montréal. Il s'achètera probablement une terre aux environs de St-Hyacinthe et il reviendra ensuite chercher sa famille.

Edmonton — Mme E. Boissonneault est partie pour Québec où elle a assisté aux funérailles de son père M. le Commandeur N Drolet.

FUNERAILLES DU R. P. THERIEN

(Suite de la 1ère page)

Mgr Léo Nelligan, vicaire général del'archidiocèse, occupait la place d'honneur et les religieux ne purent prendre place dans le sanctuaire et se placèrent dans la nef, à côté de la dépouille mortelle du vénéré défunt et lui fournirent une impressionnante garde sacerdotale.

Noms des Pères et Frères présents au service

Parmi les membres du clergé on on remarquait encore:

Les RR. PP. Walraven, P. Didyck P. O'Neil, P. Bellavance S.J. P. R. Ketchen, P. Boyer O.M.I., P Moulin O.M.I., P. Hétu O.M.I. P. Martin O.F.M., P. Ryan, P. Malone P. A. Boucher O.M.I., P. St-Arnault P. Charest, P. Routhier O.M.I. P Gagnon O.M.I., P. Pépin, O.M.I. P. Lavoie, O.M.I. P. Gaudet, O.M.I. F. Forcade et Naessens, O.M.I P. Murphy, P. Holland, P. Fortier S.J., P. Philippot O.M.I. P. Moriarty O.M.I. P. Portier, O.M.I. P. Jacques, O.M.I. P. Griffin, P. Donahoe, P. Foran, P. McLellan, P. Auclair et Nadeau, O.M.I.; Frères Memorian, Kleiner, Vanel, Guibert, Beauchemin, Lafontaine, Dusseault, Vary, Viviers.

Parents du défunt

On remarquait parmi les proches parents du défunt:

M. Clovis Thérien, M. et Mme Phydime Joly, M. et Mme Laudas Joly.

....Paroissiens de St-Paul

Outre M. Clovis Thérien, frère du défunt, M. et Mme P. Joly, cette dernière, soeur du défunt, M. et Mme Laudas Joly, ses neveux, tous de St-Paul, on remarquait encore les paroissiens-ci de St-Paul: M. J.- W. Beaudry, Maire de St-Paul et député à la législature provinciale, M. Lucien Maynard, député à la législature provinciale, M. J. Marius Drouin, M. R. Gill, Mme Siméon Charron et sa fille Mlle Ida Charron, M. C. Berlinguette, M. A. U. Lebel, Magistrat, Dr et Mme Sheahan, M. Albert Provost, Mme Elisée Mailloux.

Veillée de garde

En témoignage d'ultime reconnaissance envers le cher missionnaire disparu, plusieurs paroissiens de St-Joachim montèrent la garde auprès de la dépouille mortelle, exposée dans l'église, pendant la nuit du vendredi.

L'inhumation à St-Albert

L'inhumation eut lieu dans le cimetière des Oblats à St-Albert où dorment déjà de leur dernier sommeil tant de vétérans de l'apostolat missionnaire.

Avant que le corps fut porté en terre, il y eut chant du libera dans l'église historique de St-Albert.

Ceux que le défunt laisse dans deuil

Le défunt laisse dans le deuil, deux frères prêtres, M. le chanoine Victor Thérien, curé à Lachine, P.Q., et M. l'abbé Zénon Thérien, curé de St-Jean-de-Dieu, P.Q., Adonai et Camille Thérien de Montréal, Uldéric Benoit, de Luxeville et Mlle Amélia Thérien, demeurant chez M. le curé de Lachine; Mme Phydime Joly et M. Clovis Thérien de St-Paul, Alta.

Il laisse 150 petits neveux établis un peu partout en Canada dont 96 seulement dans la famille Joly.

Le défunt était l'ainé d'une famille de 21 enfants dont 7 sont encore vivants. Le benjamin de cette famille patriarchale est M. Clovis Thérien de St-Paul.

Bouquets spirituels et intentions de messes

Les enfants indiens du Couvent Youville, St-Albert.

M. l'abbé M. C. O' Neill, Dr. et Mme Boulanger, la famille J. Châtain, M. l'abbé F-. G. Connolly, la ville de St-Paul, les Elèves de l'Ecole St-Paul, Mlle Noëlle Girard, le personnel de l'école de Hobbema, les Soeurs de l'Assomption, St-Paul, les Religieuses de l'Assomption et leurs élèves, Edmonton, M. l'abbé T. J. Ryan,.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Thérien remercient sincèrement les RR. PP. Oblats, les membres des diverses communautés religieuses, les paroissiens, enfin tous les nombreux amis qui leur ont offert de si touchants témoignages de sympathie à l'occasion de la mort du R. P. Thérien., O.M.I.

CHEZ NOS FRERES DU MANITOBA

Voici les termes qu'employa M. Allan Wade critique et dramatique de renom, pour résumer ses impressions de la pièce qu'a donnée le Cercle Molière.

"Quant à la pièce que nous venons de voir,**Les Soeurs Guédonec,** je n'ai absolument rien à dire si ce n'est pour exprimer la joie que j'éprouve d'avoir vu ce ravissant spectacle........ Jouée avec une absolue perfection du commencement à la fin, [la pièce] ne fut rien moins qu'un *chef-d'oeuvre*, réalisé avec maîtrise."

"Cette année encore, note La Liberté, dix cercles manitobains, dont deux français, participaient au concours, exerçaient leurs meilleurs efforts et fournissaient prétexte au chatoiement des talents les plus notables et les plus divers. La variété même des six drames et des quatre comédies présentées, ainsi que le zèle fervent des acteurs, concoururent à l'éclat d'un programme qui ne charma pas seulement les étudiants de l'art dramatique ou les amis des comédiens mais qui par ses qualités littéraires ou même parfois simplement originales, eut de quoi satisfaire les amateurs de théâtre les plus difficiles.

L'ensemble mettait en évidence la somme toujours croissante des progrès réalisés par nos cercles locaux depuis l'inauguration du Gala Dramatique National par Lord Bessborough en 1932. Le succès des artistes du Cercle Molière s'en trouve accru d'autant. Aussi bien, la technique dramatique des clubs concurrents fut-elle soumise à une critique objective et d'une grande rigueur, parfois impitoyable, mais toujours juste et motivée par des commentaires et des observations précises."

"D'un intérêt tout particulier pour les amateurs de langue française fut l'entrée au concours, cette année, du Club Sportif du Sacré-Coeu, qui donnait jeudi soir le troisième acte de **Monique**, pièce de Champris, basée sur un roman de Paul Bourget. Détenteur du trophée au concours inter-paroissial de 1935, le Club Sportif du Sacré-Coeur a donné de cette pièce une interprétation que l'arbitre a qualifiée de "superbement sincère, rendue avec beaucoup de vérité et de sentiment.'

"En avril, les artistes du Cercle Molière, iront concourir aux épreuves finales du Gala Dramatique à Ottawa. Ils auront l'avantage de jouer encore une fois devant un juge d'une induscutable compétence, le plus distingué des arbitres qui soient venus à Ottawa, M. Granville Baker, célèbre humaniste, critique et fondateur, avec Vedrenne, du Court Theatre à Londres. C'est M. Granville Barker qui a introduit en Angleterre le mouvement des "Community Theatres".

La population tant anglaise que française a confiance que le Cercle Molière remportera de nouveau le trophée que lui valut l'inoubliable **Blanchette**. Les troupes de l'Est auront peine à surpasser une pièce qui, dans ce genre particulier, a été reconnue douée des attributs de la perfection. Aussi, en applaudissant nos artistes, nous comptons que leur beau succès trouvera sa consécration définitive à Ottawa.

ELECTIONS A FALHER

Falher — M. H. Hamel a été réelu conseiller du village. A la primière réunion du conseil, M. Louis Roy a été élu maire, M. P. Demers, reste secrétaire-trésorier.

M. J.- B. Langelier et F. Aubin, et R. Desfossé, ont aussi été réélus. comme commissaires d'écoles du district consolidé de Falher, Mlle Gilberte Gagnon a été nommée secrétaire trésorière.

NOUVELLES DE CALGARY

Bulletin paroissial -

Bulletin Paroissiale

Avec le mercredi des Cendres, l'Eglise Catholique entre dans une période de pénitence, et entreprend un jeûne solennel qui va durer six semaines, jeûne institué à l'imitation du jeûne de Notre divin Sauveur au désert et comme préparation à la fête de Pâques.

On attribue l'institution du Carême aux Apôtres, ce qui sert à en rendre la pratique parmi les fidèles encore plus vénérable. Le carême est un temps de grâces; c'est le moment de nous unir aussi intimement que possible à Jésus souffrant pour obtenir, par le pénitence et nos prières, le pardon de nos fautes. Chez ceux qui entreprennent de bien faire le Carême, Jésus se retire dans leur âme comme autrefois dans le désert, pour y passer, calme, uni à son Père, ces quarante jours qui précèdent l'anniversaire de sa Passion et de sa glorieuse Résurrection.

Voulons-nous que notre Dieu passe le Carême avec nous? dans notre coeur? — agissons........ travaillons .... prions........ soyons francs avec notre devoir et pleins de bonne volonté.

Deux obligations principales nous sont imposées pendant le Carême: le jeûne et l'abstinence.

Le jeûne concerne les personnes qui ont 21 ans et ne permet qu'un seul repas entier par jour, excepté le dimanche.

L'abstinence regarde tout le monde, et consiste à s'interdire l'usage de la viande, le mercredi et le vendredi, ainsi que le samedi des Quatre-Temps et celui de la semaine sainte.

ORDO DES OFFICES

Vendredi: Premier vendredi du mois de mars, messe du Sacré-Coeur blanc, Gloria, 2e Oraison de la férie, Credo, Préface du S.-C., et dernier Evangile de la férie.

Samedi: Messe des Quatre-Temps, violet, sans Gloria ni Credo, 2e Or. Saint-Thomas, Préf. du Carême, et Oraison sur le Peuple.

Dimanche: Second dimanche du Carême, violet, sans Gloria, 2e Or. Saint Jean de Dieu, Credo, Pref. du Carême, et Benedicamus Domino.

Lundi, 9 Messe de la férie: lundi de la seconde semaine, violet, sans Gloria ni Credo, 2e Or. Sainte- Françoise, Pref. du Carême, et Or. sur le peuple.

Mardi, 10: Messe en noir. ....

Mercredi, 11: Messe de la férie: mercredi de la seconde semaine, violet, sans Gloria ni Credo, 2e Or. A cunctis, 3e Omnipotens, 4e Pro Papa, Pref. du Carême, et Or. sur le Peuple.

Jeudi, 12 : Messe de la férie: jeudi de la seconde semaine, violet, sans Gloria ni Credo, 2e Or. Saint-Grégoire, Pref. du Carême et l'Or. sur le Peuple.

Assemblée

Le 2 mars, avait lieu les assemblées régulières de St-Vincent de Paul, de la St-Jean-Baptiste et de l'A. C. F. A. dans la salle S. V. de Paul.

LE FRERE DU R. P. C. FALHER, O.M.I. EST DECEDE

Le Père Jules Falher, O.M.I., décédé en France récemment a été le professeur et le directeur de nombreux missionnaires, aujourd'hui dans le Nord-Ouest — Des missionnaires reconnaissants.

Fort Vermillon —.. Le 13 février parvient à la mission la nouvelle de la mort du Rev. P. Jules Falher, O. M.I. frère du Rev. P. Constant Falher, O.M.I., supérieur de la mission de Grouard. Beaucoup de missionnaires Oblats, dans toutes les parties du monde, sont ses anciens élèves, c'est lui qui a mis dans leur coeur, l'amour de la Congrégation des Oblats, et qui leur a montré la beauté de leur vocation de missionnaires. Aussi c'est avec peine qu'ils apprennent la nouvelle de la mort de ce dévoué serviteur de Marie, qui aurait voulu sacrifier sa vie dans les missions les plus pauvres de l'Extrême-Nord. La reconnaissance nous fait un devoir de prier pour lui. Le 14 février, dans la chapelle du couvent des Soeurs de la Providence, le R. P. Habay, directeur de la mission, a chanté un service pour le repos de l'âme de son ancien professeur, auquel tous les Oblats de la mission ont assisté..

Au Rev. P. Constant Falher, supérieur de la mission de Grouard, le personnel de la mission St-Henri, offre toutes ses sympathies, et l'assurance de ses prières pour le frère bien-aimé, à qui le bon Dieu, nous l'espérons, a déjà accordé la belle récompense.

CARNET UNIVERSITAIRE

par Titoine

Le 23 février,

Cette date fut témoin d'une joute épique de gouret. Les Médecins envisageaient le club Dento-Pharmacien; comme résultat, les disciples d'Esculape auront donc le plaisir de lutter contre l'équipe des Ingénieurs; et cette fois, il s'agira des honneurs de la ligue intra-faculte.

Paul Rentiers, l'artiste aile du club médical, s'est distingué en comptant le premier point pour son équipe.

* * *

Le 26, mercredi des cendres.

Les copains ont des faces de carême..............

Le 27
Il ne neige
Qu'une neige
Fort boudeuse,
Ennuyeuse............

* * *

Vendredi, le 28

Une trentaine de vandales, en quête de la toison d'or, se sont emparés de la personne de **Paul Hervieux** et lui ont supprimé la moitié d'une rare moustache. **Mais Paul,** ne cède le pas à personne: il s'est immédiatement mis en frais de cultiver un herbage nouveau et de se renforcir la constitution, en vue d'une défense plus active de ses biens, au moyen du "Yronised Ieast".

* * *

Samedi, le 29 février. ......

Entendu dans un corridor, aujourd'hui: -- Monsieur, me marierez-vous?

Oh, mademoiselle, vous devrez consulter papa!

* * *

Dimanche, le 1er mars.

Communion générale des étudiants, au Collège St-Joseph. La messe fut chantée et le sermon prêché par le R. P. Routhier, O.M.I.

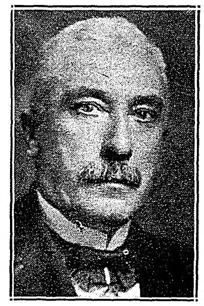
On rapporte que **Marie-Jeanne Viens** manie fort bien la férule, ce sceptre royal des instituteurs. C'est une façon de dire qu'elle a des idées et qu'elle n'a pas peur de les exprimer.

N'est-ce pas là, en définitive, le rôle de l'institutrice convaincue?

DECES DE M. A.-N. DROLET A QUEBEC

Commandeur de St-Grégoire le Grand—Catholique sincère — L'un des hommes d'affaires les plus en vue de Québec — M. Drolet était le père de Mme E. Boissonneault d'Edmonton.

Le 26 février mourrait en la ville de Québec à l'âge de 71 ans, M. A. N. Drolet, père de Mme E. Boissonneault d'Edmonton.



M. A. N. Drolet

Il fit ses études à l'école des Frères, et débuta dans la carrière du commerce de farine à 16 ans. A 20 ans il entrait à la maison D. G. Bussière, et a 29 ans, il en devenait propriétaire avec M. J. P. E. Dugal; et depuis lors de l'incorporation de cette maison en 1926, il en était resté président.

Les traits distinctifs de sa vie, furent le travail, la probité et la charité.

Ce dernier trait fut reconnu par le Saint-Père, qui, en 1928, le créa Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Catholique sincère, il était un des hommes d'affaires canadiens français les plus avisés et les plus en vue de la ville de Québec.

Pendant 10 ans nommé administrateur de la Banque Canadienne Nationale, en 1921, il fut élu directeur, lors de la réorganisation de la Banque Canadienne Nationale.

Il était aussi directeur de la caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, directeur de la Société des Prets et Placements, et du Téléphone National.

Il laisse pour pleurer sa perte quatre enfants: Irma [Epouse du Dr E. Boissonseault d'Edmonton], Laura [épouse de M. J. O. Morin], Cécile [épouse de M. Emile Morin, gérant], avocat C.R.], et Rosaire - agent d'immeubles, tous trois de la ville de Québec.

....La "Survivance offre à M. le Dr Boissonneault et à son épouse, ses meilleures condoléances.

ORDINATION A VANCOUVER

La paroisse française de Maillardville, en Colombie-Anglaise, fête son premier prêtre.

M. l'abbé Gérard Beauregard.

Vancouver — Dimanche, le 19 février, M. l'abbé Gérard Beauregard, recevait l'onction sacerdotale, des mains de Son Excellence Mgr Duke, Archevêque de Vancouver.

M. l'abbé Beauregard, est le fils de M. et Mme Samuel Beauregard de Prince Georges et autrefois de New Westminter. Il a fait ses études classiques et théologiques au Collège Mathieu de Gravelbourg et au Séminaire St-Joseph d'Edmonton.

Le 16 février, M. Beauregard disait sa première messe solennelle à Maillardville, qui a su magnifiquement fêter son premier prêtre.

Le R. P. Tech, curé de la paroisse assistait le nouveau prêtre, les RR. PP. Finnigan et Griffit servaient comme diacre et sous diacre.

Le sermon de circonstance à été donné par le R. P. Tech, O.C.R.

Près de 600 personnes assistaient à cette première messe et ont écouté avec une vive attention les paroles du prédicateur.

"Le Père Beauregard, dit le R. P. Tech, a travaillé avec vous au moulin de Fraser. Il a travaillé le bois: maintenant, il travaille les âmes. Nous avons avec nous sa mère de Prince Georges et son frère Joseph. Notre paroissien." Cette cérémonie a été des plus touchantes.

Dans l'après-midi, M. l'abbé Beauregard a officié au salut et à la procession du Saint- Sacrement. Toute la paroisse était réunie et chacun fut heureux de féliciter et d'offrir ses meilleurs voeux au jeune lévite.

M. l'abbé Beauregard compte de nombreux amis en Alberta; et tout particulièrement à Morinville où il passait une partie de ses vacances. Le nouveau prêtre remercie spécialement Mgr Pilon, curé de Morinville, pour toutes les bontés qu'il a eues à son endroit et tous les amis qui lui ont témoigné leurs meilleurs sentiments à l'occasion de son ordination.

NOUVELLES DE FALHER

Mariage Laflamme--Aubin — Adieux au monde — Maladies — Naissances.

Falher — Mardi le 11 fev. avait lieu, à la chapelle privée du presbytère, le mariage de M. Lorenzo Laflamme, fils de M. et Mme A. Laflamme à Mlle Marie-Ange Aubin fille de M. Omér Aubin. Les parents des mariés servaient de témoins. Après la cérémonie, la noce passa la journée en banquets et gais amusements.

La soirée se fit à la salle Gay afin de permettre aux nombreux parents et amis de faire leurs souhaits aux jeunes mariés. Voeux de bonheur.

Quelques jours auparavant, une âme très chère de la famille, Mme Albert Trottier, réunissait des dames et demoiselles et allèrent à la résidence de M. Aubin pour causer une surprise à la future mariée. Elle le fut grandement quand elle vit une table chargée de cadeaux très appréciables. Mlle Aubin fut très sensible à cette marque d'amitié et remercia sincèrement d'une voix émue.

Adieu au monde

Deux jeunes filles de la paroisse sont à faire leur postulat au couvent dirigé par les Révérendes Srs. Ste-Croix: Mlle Cécile Poirier et Mlle Bénédicta Dussault, fille de M. Nap. Dussault. La phalange de nos heu-reuses élues au service de Dieu augmente presque tous les ans. Nous formons des voeux pour leur persévérance.

Maladies

La mauvaise grippe continue à visiter la paroisse. Plusieurs personnes sont gravement atteintes, mais grâce au Ciel, nous n'avons pas encore de décès à enrégistrer. Mme H. Toussignant, épouse du gérant de la Banque Canadienne Nationale atteinte depuis deux mois a dû se faire transporter à l'hopital de Mc Lennan.

Mme Maltais qui a failli mourir d'une indigestion aigue, il y a 15 jours,a, de nouveau été transportée à l'hopital souffrant de pneumonie double. Mme Réséda Gamache, est aussi partie pour Edmonton.

M. Hon. Guindon, est encore, à l'hopital, gravement malade, M. Emile Gamache étudiant, à l'Université d'Edmonton est gravement atteint de pneumonie. Ses parents furent appelés d'urgence à son chevet à l'hopital. Pour tous nos chers malades nous formons des voeux de prompt rétablissement.

Naissances

M. et Mme Roméo Harvey, [née May Landry], sont heureux de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, née le 4 fev. et baptisée le 12 à l'hopital de McLennan, sous les prénoms de: Della, Marilyn, Constance. Parrain: M Albert Landry; marraine, Mlle Jeannette Harvey [p. procuration].

NOUVELLES DE JOUSSARD

Les malades — Retour du R. P. Serrand. Lettre d'un lecteur.

Joussard — M. L. Bisson, depuis 3 semaines à l'hopital de McLennan, prend du mieux et les espoirs reviennent avec les forces.......

Bébé Ringuette ainsi que sa mère ont dû faire une visite à l'hopital et au médecin de la famille pour traîtement de l'enfant qui est âgé de deux ans.... Le retour à la maison semble avoir fait du bien aux deux et, au père qui devait tenir la queue de la poële ou du poêle entretemps.

Mlle Yvonne Fortin sous traitement pour appendicite chronique.

Mme Wilfrid Doyon, revenue de l'hopital d'Edmonton après avoir subi opération pour appendicite et autres maladies connexes, est sur la voie d'un rétablissement complet.

Depuis deux semaines, nous est revenu le R. P. Serrand, principal de l'école St-Bruno ici. Délégué à la convention des Directeurs d'écoles indiennes dans l'Ouest, il se rendit à Lebret et en route, prit froid, et se développa une sinusite. Il a dû demeurer deux semaines à l'hopital de North Battleford où une opération mineure et les traitements voulus, ont opéré la guérison complète.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	63 ½
No 2 Nord	61 ½
No 3 Nord	57
No 4 Nord	53
No 5 Nord	44 ½
No 6 Nord	32½
Fourrage	25 ½
Avoine—	
No 2 CW	24 ½
No 3 CW	18
Fourrage	1 7
Orge—	
No 3 CW	24
No 4 CW	20
No 5 CW	18
Seigle	
No 2 CW	25½
No 3 CW	20½
No 4 CW	19
Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3,50
Taures moyennes	2,50 à 3,00
Bouvillons de choix	3,50 à 4,00
Bouvillons moyens	2.75 à 3.50
Veaux de choix	5,00 à 6,00
Vaches de choix	2.25 à 2.50
Vachhes moyennes	15.0 à 2.00
Taureau	2.25 à 2.50
Agneaux	6.75 à 7.25
Commun à moyen	2.50 à 3.50
Porc de bacon	7.75
Boeufs d'engrais—	
Choix	2.50 à 3.00
Autres	2.00 à 2.50
Crème—	
Spécial	20
No 1	18
No 2	15

Oeufs- Variations quotidiennes.
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs.

Grade A	29
B	22
C	20
Beurre—	
No 1, en boîte	26½
Enveloppé, No 1	26
Enveloppé, No 2	25
Enveloppé, No 3	23

Fort Kent — Dernièrement M. le Curé se rendait à sa nouvelle mission de Holyoke. M. G. Leduc le conduisait.

Ottawa — M. W.- R. Howson, chef du parti libéral albertain vient d'être nommé juge. Il remplacera le juge Boyle, décédé.

DEUX ROUTES . . .

(Suite de la page 3)

culiser le jargon des Précieuses de son temps. On en est même arrivé à ceci: que les écrivains ne sont plus compris du public. Et l'on gémit de ce divorce, sans y découvrir de remède, car une littérature ne peut guère progresser à reculons.

* * *

Et alors?

Quel bénéfice aurions-nous à former une élite en la fourvoyant dans un sentier qui, plus promptement et plus dangereusement encore qu'en France, la séparerait du grand chemin suivi par le peuple de notre pays?

On est facilement, je le sais, tenté de croire qu'une chose, parce qu'elle est nouvelle, doit être meilleure. Pourtant, et en France même, on s'accorde pour conclure que la langue la plus parfaite est encore celle du dix-septième siècle, celle de Bossuet: **contextus virilis est; non sunt circa flosculos occupati,** comme l'ont fait depuis les romantiques. En Canada, nous sommes encore fort loin des classiques. Notre peuple en est resté au seizième siècle, à l'époque de Rabelais, pas même à celle de Montaigne, l'un des plus virils et des moins puérils qui aient jamais été.

Il me semblerait donc et plus logique et plus pratique de pousser l'enseignement du français, non pas vers ce qu'il y a de plus récent, ce qui nous ferait sauter d'un bond par dessus trois siècles pour tomber dans l'inférieur, mais plutôt, par graduel progrès vers ce qu'il y a de plus parfait. Personnellement, je fuis, comme devant un fléau, ces livres d'auteurs contemporains qui ne vous apprennent qu'à parler autrement que le commun des mortels.

Il ne reste, astheure, en France, que très peu d'écrivains qui ne soient point gâtés par la perte du naturel et de la simplicité, essentielles qualités de la bonne langue française.

J'estimerais donc, au contraire de M. Henri Perrault, qu'il serait nuisible d'inonder nos cervelles d'un verbe qui n'est pas celui de notre pays; qu'il nous serait plus profitable d'étudier les visages de nos ancêtres et de nous modeler d'après leurs grandes et fortes âmes sans nous laisser éblouir par nos cousins d'outre-océan. Tout en reconnaissant leurs belles qualités, je ne crois pas que Victor Hugo, ni Hérédia, ni Verlaine, ni Rostand, ni Valéry, puissent nous apprendre le verbe des maîtres, celui qui est viril, grand et simple.

Et j'irai plus loin: si nous nous travaillons sans répit pour ressembler à d'autres, pour chercher sans cesse à nous habiller à la dernière mode de Paris, quand parviendrons-nous à être nous-mêmes? Si nous voulons des pensées nôtres, un parler nôtre, une littérature nôtre, ce n'est pas ailleurs qu'il les faut aller chercher. Trop longtemps déjà nous avons regardé hors de notre pays et dépensé nos forces en de plus ou moins brillantes imitations.

Il n'est qu'un moyen de créer une oeuvre canadienne: c'est en la façonnant parmi nous-mêmes et de notre propre substance.

Georges Bugnet.



PAGE AGRICOLE



La Loi du Concordat Agricole

L'Office du blé devrait avoir un contrôle absolu

C'est ce que déclare M. John-I. McFarland

Calgary — Au cours d'un déjeuner-causerie donné en son honneur par les fermiers du district de Calgary, M. John-I McFarland, ancien gérant-général de l'Office Canadien du blé, a déclaré qu'il y a dans le moment au Canada deux systèmes qui viennent en conflit pour les opérations et les transactions des grains. Ces deux systèmes, a-t-il déclaré, *ne peuvent vivre longtemps* côte à côte.

Le conférencier dit que la loi de l'Office canadien du blé, telle que soumise d'abord, prétendait contrôler toute la production du blé de l'ouest canadien. Le marché à terme de Winnipeg aurait été alors inutile. Un amendement vint ensuite changer les clauses rendant obligatoire l'exécution de la loi, ce qui a eu pour résultat d'ériger l'un contre l'autre deux systèmes.

D'un autre côté, continue M. McFarland, la loi permettrait à l'Office de faire affaires par sa propre agence ou par toute autre à son choix s'il doutait de l'efficacité de l'agence déjà en existence. Le gouvernement pouvait aussi, au moyen d'un arrêté, rendre obligatoire le contrôle absolu. Dans le premier cas, c'est peut-être tard dans la saison que l'Office devra avoir recours à un changement d'agence et l'Office serait peut-être long à établir sa propre agence. Le même argument vaut pour l'autre alternative, et le gouvernement serait bien embarrassé d'avoir à exécuter cet arrêté au milieu de la saison. C'est pourquoi, poursuit le conférencier, l'Office doit en pratique sinon en théorie, faire affaires par le truchement du marché des grains. Il ne peut pas acheter par ce marché mais il peut vendre seulement, et cela tend à déprécier les cours.

M. McFarland a aussi protesté contre l'introduction au marché à terme de contrats trop éloignés, tel celui d'octobre, qui d'après lui se prête trop facilement aux manipulations.

M. McFarland a déclaré aussi que la seule défense que peut adopter l'Office dans les conditions actuelles serait de refuser de vendre aux prix fixés par le marché.

L'huile de foie de morue

Q — L'huile de foie de morue est-elle recommandable pour les poulains, les porcs, etc....?

R — L'huile de foie de morue a sa place dans le régime de tous les jeunes: —

1e — Elle fournit à leur organisme la vitamine D qui, en favorisant l'assimilation des substances minérales de la ration, active la croissance.

2e — Elle renferme aussi de l'iode, mais elle agit surtout par ses vitamines. Elle est d'autant plus recommandable que les élevages sont plus artificiels.

Petites notes avicoles

La poulette qui produit de façon intensive requiert une grande quantité d'eau pour produire de gros oeufs, ceux-ci contenant 65pc. d'eau. Les oeufs seront plus petits et la poulette n'en pondra probablement pas autant, si elle a besoin. Il est surtout important qu'elle puisse boire le matin en se levant. La bonne pondeuse se lève tôt. En hiver, si le poulailler n'est pas assez chaud pour empêcher l'eau de geler, la poulette doit attendre qu'on lui en apporte. Des abreuvoirs chauffés, un poulailler chaud et de l'eau en abondance sont nécessaires, si l'on désire obtenir une forte production et de gros oeufs. Si l'on ne peut remplir ces conditions, on lui sert de la neige lorsqu'on vide les abreuvoirs, le soir.

Il ne faut s'attendre d'avoir des oeufs fécondés d'un coq qui s'est gelé la crête. Tous les jours froids, et surtout le soir, il est recommandable de transporter le coq à l'étable ou dans un endroit assez chaud. Si, par accident, le coq se gèle la crête avant la saison de reproduction, on la lui frictionne avec de la glycérine à laquelle on a ajouté 5p. c. d'un bon désinfectant. On répète cette opération jusqu'à ce que le coq soit en bonne condition. La partie qui a été gelée sèchera et tombera.

Les marchands détaillants réunis en congrès demandent le rappel de la loi du concordat agricole comme contraire à leurs intérêts commerciaux — Ils demandent une loi de rajustement des dettes qui s'appliquera d'une façon uniforme à toutes les classes sociales — Trois catégories de créancier — La loi du concordat agricole menace les marchands de banqueroute — Cette loi ne serait pas valide.

La législature touchant actuellement le rajustement des dettes devrait être remaniée parce qu'elle ne protège qu'une classe de créanciers et de débiteurs, a déclaré M. Blair Paterson aux délégués de l'association des marchands détaillants réunis en congrès à l'hôtel Mcdonald.

M. Paterson qui est l'avocat de l'association pour la section Nord de la province a parlé sur la législation *relative au créancier et au débiteur* et de ses effets sur le commerce de détail.

Désapprobation de la loi du Concordat agricole

A la suite du discours de M. Paterson, le congrès adopta une résolution désapprouvant le fonctionnement de la loi du concordat agricole et demandant au gouvernement de l'amender de façon à accorder aux marchands qui ont aidé les fermiers durant les années de dépression le rang de "premier créanciers" [preferred criditers]. L'assemblée décida ensuite de charger son comité exécutif de rédiger une résolution sous la direction de son avocat embrassant toute la législation touchant les créanciers et les débiteurs. On essaiera de la rédiger à temps pour la présenter devant l'assemblée législative.

Devoir du gouvernement

"Je crois, dit M. Paterson, que c'est le devoir du gouvernement de rappeler le plus tôt possible cette législation du rajustement des dettes tant qu'elle ne protégera qu'une classe au détriment des autres.

Curieux état d'esprit

M. Paterson déclara encore que durant la période partant de 1929 et se terminant à l'heure actuelle, un curieux état d'esprit à pris naissance chez certains créanciers, à savoir qu'ils s'imaginent avoir un droit absolu à une réduction du montant de leurs dettes.

Droits moraux

Ils n'ont pas plus de droits moraux à cela que les créanciers en ont d'augmenter le montant de leurs dettes, ajouta M. Paterson. Il conseilla aux marchands, d'inclure dans leur prix de vente d'articles au détail un certain montant pour parer aux risques de dettes.

M. Paterson plaça les débiteurs dans trois catégories: les premiers *répudient leurs dettes; les seconds* demandent une réduction de leurs dettes et les troisièmes, demandent une prolongation de temps pour les payer.

Une législation telle que la loi du rajustement des dettes, celle du concordat agricole, fait planer sur la tête de plusieurs marchands une menace de banqueroute.

"Une législation ne peut être juste que si elle s'applique à toutes les classes et non à une classe unique." dit encore M. Paterson.

Législation qui "gèle" l'argent

Toute législation qui comporte des mesures restrictives, dit M. Paterson, a l'effet de "geler" l'argent.

Répondant à une question qu'un délégué lui posa, M. Paterson dit qu'il croyait personnellement que la loi du concordat agricole n'était pas légale mais qu'il appartenait à la cour de se prononcer sur la validité de cette loi.

L'agriculture en marche vers l'industrie corporative

L'Union du Sud-Est des Syndicats agricoles, qui groupe 1,910 Syndicats et 99 associations féminines, vient de tenir à Lyon son assemblée générale annuelle. Inutile d'insister sur l'importance de cette Uunion, créée dès 1888, la première en date des Unions régionales, et toujours fidèle aux directives des hommes éminents qui l'ont fondée et ont guidé ses premiers pas. Elle n'a pas cessé d'être présente sur tous les points du champ de bataille économique et s'est fait entendre dans tous les groupements professionnels nationaux et jusqu'au gouvernement. Elle a apporté à l'élaboration de la politique économique générale un vaste concours. Mais son vice-président délégué, M. Voron, a ajouté justement: "Les résultats espérés ne seront atteints que si les Unions et groupements sont fidèlement soutenus par les millions d'agriculteurs qu'ils représentent".

Rien de plus juste. Il s'agit donc, pour l'agriculture, de mettre au point son organisation professionnelle. C'est aussi indispensable pour elle que pour l'industrie. Ajoutons que c'est le seul moyen d'échapper à l'étatisme, à cette intervention de l'Etat qui, si elle n'est pas encadrée et limitée, est aussi nuisible dans le domaine agricole que dans le domaine industriel.

M. Roger Grand, président de l'Union nationale des Syndicats agricoles, a soulevé des applaudissements unanimes quand il a demandé aux membres des Syndicats de prendre eux-mêmes leur sort en mains: "Ayons le gouvernement de notre métier, organisons-nous entre nous et ne cherchons ailleurs que quand nous ne pouvons faire autrement".

Et voilà ce qui est intéressant:

"Nous avons déjà le syndicalisme la coopérative et la mutualité. Continuons, il y a d'autres conquêtes à faire, faisons chaque jour un pas en avant ; demain, nous serons forts pour demander à la législation une formule d'organisation légale et puissante".

Que serait cette formule, sinon celle de l'institution corporative telle qu'elle a été définie par la Semaine sociale d'Angers? Mais, pour cela, il faut s'affranchir de l'individualisme égoïste et accepter la discipline et la réglementation corporative, grouper des intérêts différents dans une corporation unique et basée sur la cellule du Syndicat communal transmettant ses désirs à l'association régionale, laquelle les transmettra au Conseil national des corporations. Il fera l'équilibre entre ces demandes diverses, de manière à satisfaire tout le monde en dehors des partis, l'Etat venant seulement en dernier ressort pour abriter et sanctionner.

Voilà donc le but nettement indiqué. Il s'agit maintenant de l'atteindre. Cela ne sera peut-être pas si difficile que le croient certains, s'ils veulent tenir compte de ce que le mouvement corporatif plaît particulièrement aux jeunes, élite désignée pour les luttes de demain. Comme l'a dit M. Félix Garcin, président de l'Union du Sud-Est, "cela prouve que le mouvement corporatif, loin de signifier un état de régression, est au contraire synonyme de progrès".

L'Union nationale des Syndicats agricoles doit jouer un rôle important à cet effet. Il n'est que trop certain que l'Etat a échoué jusqu'à présent dans ses efforts pour améliorer la situation de l'agriculture, témoin l'échec de ses interventions pour le blé, le vin, les produits laitiers, la viande. Une des raisons de cet échec vient de ce que l'Etat ne peut rien sans avoir pris l'avis des organisations compétentes, ce que malheureusement il a négligé trop souvent. On n'a pas oublié l'indignation qu'a causée dans les milieux agricoles sa mauvaise volonté à consulter les Chambres d'agriculture.

Ainsi qu'il a été dit à la Semaine sociale d'Angers, l'organisation syndicale est le noyau autour duquel doit s'agglomérer la corporation. Les agriculteurs ont cette chance que, dans la plupart des régions, leurs Syndicats sont bien organisés et donnent depuis longtemps des témoignages de leur activité par les oeuvres qu'ils ont réalisées. Ils sont donc sur la bonne voie et il dépend d'eux maintenant d'aller jusqu'au bout et de montrer aux diverses industries qu'ils comprennent aussi bien qu'elles la nécessité non seulement d'une entente professionnelle, mais de l'institution corporative.

Antoine de TARLE.

—"La Croix".

Quelques commentaires

Des remèdes à la racine du mal

Quelles que soient les causes de la dépression actuelle, dit M. J.-E. Laforce, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, on ne peut en guérir les effets si l'on n'applique pas les remèdes appropriés à la racine même du mal: la ferme, le fermier et sa famille.

Les symptômes de notre problème agricole nous sont connus. D'ailleurs qui de nous n'en a pas ressenti les effets?

Dans nos campagnes, trop de cultivateurs se sont endettés chez le marchand du village, chez le charron, chez le forgeron, chez le charpentier. Trop de fermes sont hypothéquées, souvent pour un montant plus élevé que leur valeur marchande. Au prix pour lequel se vendent les produits agricoles après avoir vécu et payé les impôts, ces agriculteurs ne peuvent rencontrer les intérêts des montants d'argent qu'ils doivent.

Il arrive aussi parfois qu'il en coûte trop cher pour expédier les produits de la ferme sur les marchés,. Par manque d'organisation, par défaut d'organisation coopérative par ignorance presque absolue des principes de la coopération par individualisme outré, trop de fermiers ne peuvent obtenir pour les produits de leurs fermes, les revenus qu'ils en retireraient s'ils étaient organisés dans des associations professionnelles puissantes, à base de véritable coopération.

Avec cela, toujours par manque d'organisation coopérative ou par manque de confiance dans de telles organisations, les fermiers qui vendent trop bon marché les produits de leurs fermes, doivent payer des prix fort élevés pour tout ce qu'ils achètent: que ce soit des instruments aratoires, des engrais chimiques ou tout simplement, de la ficelle d'engerbage.

Ce qui vient compliquer encore cette situation, c'est que trop de nos agriculteurs se sont spécialisés dans certaines cultures qui peuvent être payantes pendant un certain temps, et cela, en oubliant complètement qu'ils avaient des familles à nourrir, à vêtir, à établir plus tard; et comptant sur le marchand du village pour leur fournir, à prix d'argent, des denrées qu'ils auraient pu produire sur leurs fermes.

Quand les enfants grandirent, les parents ne purent les établir. L'argent qui eût pu servir à leur établissement fut dépensé quelquefois chez les marchands du village, le plus souvent, chez des marchands inconnus, étrangers, et pour empirer encore la situation, ces enfants, n'ayant pas appris à faire produire à la ferme tout ce qu'il faut pour les besoins de la famille, sont moins bien armés qu'ils auraient pu l'être dans la lutte pour la vie à la campagne. Incapable d'établir ses enfants, le père de famille a souvent dépensé de forts montants pour un auto ou pour d'autres machines aratoires dispendieuses et peu employées, ou encore pour d'autres dépenses incompatibles avec l'établissement futur de ses enfants.

Le vrai remède, le seul remède, c'est le retour à la culture familiale, le développement d'un sain esprit rural.... même chez nombre de ruraux.

Londres — Durant ces quelques dernières années la température a été favorable aux récoltes de grain en Europe. Cet hiver, cependant, la température a été plutôt inclémente et nuira au rendement de la récolte.

Définition

La maîtresse. — Qui peut me dire ce que c'est que le silence?

SSuzie. — C'est que le silence?

Suzie — C'est du métal, Mademoiselle.

— Du métal

— Mais oui; papa dit toujours à maman que le silence est d'or.

Soins que réclament les veaux de lait

Les moyens à prendre et ce qu'il ne faut pas faire

M. Alfred Savoie, directeur-gérant *de la Coopérative Canadienne* du Bétail de Québec, Limitée, indique quels sont les moyens à prendre pour satisfaire aux exigences et ce qu'il faut éviter.

Ces moyens peuvent se résumer, dit-il par un mot: alimentation.

Le lait entier est l'aliment basique de la ration à donner pour faire un bon veau de lait; on devrait dire que c'est le seul aliment à donner. Il est possible cependant de réussir autrement, mais je ne recommande que la méthode suivante, qui est simple, facile et à la portée de tous. Les autres méthodes, très souvent, ne donnent pas les résultats qu'on en peut attendre et d'ailleurs elles ne contituent pas toujours une économie sur les autres, sauf peut-être dans le cas de très *fortes laitières.*

Le veau est laissé avec sa mère et se nourrit à volonté. Les avantages de ce système, c'est que le veau est moins exposé à être négligé, est assuré de recevoir sa ration en tout temps et peut boire fréquemment, ce qui empêche le développement exagéré du ventre, qualité fort recherchée par les acheteurs. Il est naturellement essentiel que la mère soit assez bonne laitière pour fournir suffisamment de lait pour que le veau fasse des progrès assez rapides. On objecte parfois à cette méthode que la production de la mère, surtout s'il s'agit d'une bonne laitière, est exposée à subir une diminution par suite de l'irrégularité des prises de lait et aussi du fait que la vache n'est pas traite à fond. On peut cependant obvier à ces inconvénients en trayant la vache deux fois par jour. Et, d'ailleurs, si l'on tient compte du fait que la production moyenne de nos vaches n'est pas très forte, nous devons admettre que le danger sous ce rapport est mince. L'expérience en a d'ailleurs été faite, et l'on peut mettre nos craintes à peu près complètement de côté.

Il n'est pas absolument nécessaire de laisser la vache avec le veau; il y en a qui ont eu du succès en profitant de l'heure des traites pour faire boire le veau. Mais je recommanderais que, si l'on doit séparer le veau de sa mère, on le fasse boire trois ou quatre fois par jour.

Ce qu'il ne faut pas faire:

1 — Ne pas laisser les veaux aller au pâturage; manger de la chair; il y a aussi le danger que les sujets ne deviennent pansus.

2 — Pas de foin, trèfle ou luzerne et surtout pas de paille. Même danger que précédemment. Donner litière en conséquence.

3 — Ne pas laisser les veaux exposés au soleil. Le *soleil* brûle la peau, la *rend dure et sèche* et a une influence très marquée sur la texture et la *coloration de la chair.*

4 — *Propreté et hygiène.* Que l'on ne néglige pas de prendre les quelques *précautions que dictent* les lois de la *propreté* et *de l'hygiène.* Les quelques soins que cela pourra entraîner *seront largement compensés par la qualité du sujet,* et naturellement par le prix proportionnellement plus élevés qu'on pourra obtenir.

La production du beurre

Québec — La province de Québec *tient* **une place enviable dans la production de beurre pour l'année 1935. Elle s'est** *en effet* **classée au second rang dans la qualité de ce produit et encore la province d'Ontario ne l'a** *emporté* **que par quelques fractions de points. Le pourcentage de la province de Québec est de 92,-026, tandis que celui de l'Ontario a atteint 92,453. Notre province ne fait pas moins bonne figure dans la qualité de la production du fromage.**

D'après les statistiques fédérales il s'est produit au Canada en 1935, 1,028,489 boîtes de fromage. La production de la province d'Ontario a été de 807,697 boîtes, contre 199,761 boîtes dans Québec. En regard des autres provinces, Québec a la plus forte proportion de fromage de première qualité. Elle en a produit 187,271 boîtes.

Nouvelles agricoles

Londres — Les fermiers anglais obtiennent 72 p.c. de leur revenu de leur bétail, 2.18 p.c. de toutes les graines, 3.25 p.c. du sucre de betterave et le reste des produits maraîchers, du houblon, du foin et de la paille.

Ottawa — Environ 85 p.c. de la production agricole canadienne sert à des fins de consommation canadienne. Le reste s'en va sur les marchés d'exportation.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Assemblée annuelle de l'Association à Pincher Creek— Assemblée mensuelle du Cercle de Donnelly

Pincher Creek — L'assemblée annuelle pour l'élection des membres du Comité Exécutif de l'A. C. F. A. eut lieu chez M. Alfred Fortin le 18 janvier 1936.

M. Alfred Pelletie r fut élu président; Mme Alfred Fortin vice-présedente; M. Alfred Fortin avec son dévouement habituel, consentit a garder la charge si importante et parfois difficile du sec-trés.

Conseillers: Mmes Alfred Pelletier; Marquis Alf. Thériault; Keley MM.: A. A. Pelletier, W. Levasseur et Alfred Fortin fils.

Différentes questions furent traitées à cette réunion, en particulier l'appel fait par le Président Général à tous les cercles de l'A. C. F. A. de contribuer plus largement aux fonds nécessaires.pour le travail du comité exécutif général de l'association,la somme de $10. piastres fut votée pour être remise. immédiatement au conseil exécutif.

Il fut décidé qu'à chaque réunion, une quête serait faite parmi les membres présents en vue de nous conformer au pressant désir du Président Général, chaque membre contribue la minime somme de 10sous.

Il fut décidé de tenir les réunions à tour de rôle, chez les différents membres de l'association et à tous les mois en ville durant l'hiver et à la campagne dès que la température le permettra.

Tout le monde fit grandement honneur au goûter aimablement servi par Mme Fortin et surtout au miel des ruches Fortin de Pincher Creek.

La réunion ne se termina pas sans que les membres n'eussent l'avantage d'entendre quelques bonnes chansons canadiennes.

La prochaine réunion aura lieu chez M. et Mme Marquis.

Notre bon Père Panhaleux se dévoue beaucoup pour tenir en vie notre cercle et encourage le parler français dans les familles. Ils s'intéresse aussi beaucoup à l'enseignement du français à notre école, il est toujours à nos assemblées.

Beaucoup de crédit lui est dû pour la renaissance de notre cercle.

ASSEMBLEE MENSUELLE DU CERCLE LOCAL DE L'A. C. F. A. DE DONNELLY, ALTA.

Donnelly — Le 23 février au soir, avait lieu l'Assemblée mensuelle du cercle local de l'A. C. F. A. Un grand nombre avait tenu à répondre à l'appel. A 8 h. et demie, l'assemblée s'ouvrait par la prière ordinaire; vint ensuite la lecture des minutes: on y signale la Grand'messe qui fut chantée le 16 février pour remercier le bon Dieu du bon travail accompli, en 1935, par le Cercle, et, pour Lui demander de nouvelles faveurs pour 1936.

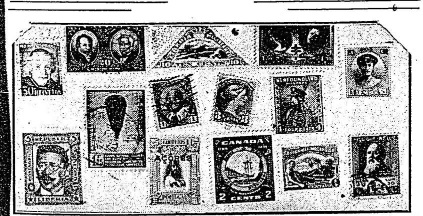
Puis, parmi les nouvelles propositions proposées et secondées, il y eut celles de la monnaie bilingue qu'on décida d'envoyer à l'Exécutif d'Edmonton; on demanda aussi un cours abrégé d'agriculture, pour la dernière quinzaine de mars, par notre agronôme bilingue, M. J. H. Tremblay; on redemanda encore, car on ne put l'obtenir l'an dernier, un inspecteur bilingue de mauvaises herbes.

Le numéro suivant, attendu avec anxiété, fut la causerie de notre Président du cercle local, M. Edouard Cimon, sur son voyage à Edmonton et à Calgary. Cette conférence fut des plus intéressantes, et, on put suivre, au jour le jour, le beau travail fait à Edmonton et Calgary à l'occasion de cette convocation des commissaires d'écoles. M. Cimon avait été délégué par la commission scolaire de notre district consolidé de Donnelly et la commission ne poûvait faire un meilleur choix. Nous avons appris beaucoup de choses en peu de temps et cela nous a permis de constater les avantages qu'il y a à nous grouper pour la défense de notre religion et notre langue. L'A. C. F. A. fait du bon travail et son journal "LA SURVIVANCE" des vieux, et la "SURVIVANCE des Jeunes" est le meilleur médium pour donner les directives à notre groupe.

Nous avons appris aussi à mieux connaître et à mieux apprécier ceux qui, à Edmonton et ailleurs, se dévouent à notre si belle cause. Au nom de l'assemblée, M. le curé remercia le si digne conférencier pour son beau travail et pour l'élan qu'il venait de donner pour la cause qui nous tient tant à coeur.

On fit l'appel des membres et l'assemblée se termina par la prière. Il y eut ensuite partie de cartes avec 15 mains de Whist; Mlle Annette Collin, remporta le prix des Dames et M. Honoré Maisonneuve, celui des hommes. On termina par un succulent réveillon et notre hymne national: O Canada. Cor.

COIN DES PHILATELISTES



Filigrammes: Si vous avez lu les articles précédents, vous avez maintenant vos timbres dans un album, arrangés en pages "par pays". J'ai déjà mentionné que la raison pour laquelle il fallait se servir de charnières, était pour permettre d'examiner ces timbres pour filigrammes. Le commençant collectionne les timbres de desseins ou de couleurs différents. La différence des "nuances" n'entre pas encore en considération tout d'abord. A mesure que l'intérêt augmente, un certain groupe de timbres attire plus spécialement l'attention; et il faudra alors étudier les filigrammes et les séparer. Les filagrammes sont ni plus ni moins que les points d'amincissement dans le papier, qui se produisent pendant sa préparation. Plusieurs pays se servent de papiers spécialement préparer pour l'impression des timbres, afin d'éviter les "faux". Le dessin du filagramme est fait de fins fils de métal, qui sont attachés à l'écran sur lequel on étend la pulpe. Quand l'humidité a disparu, il reste un amincissement sur le papier, lequel est conforme au dessin du filagramme qui prendra la forme de chiffres, lettres, étoile, couronne, etc., etc.

Il est souvent possible de voir le filagramme sur un timbre, en l'approchant à la lumière ou en le mettant contre une surface noire. S'il est difficile à distinguer, on doit alors placer le timbre, "dos à vue", dans un dessècheur de filagramme, qui peut être n'inporte quel receptacle petit "à fond noir", et placer sur le timbre, quelques gouttes de benzine; quand la benzine à pénétré les fibres du papier, le filagramme deviendra visible.

La benzine pure ne fera aucun dommage au timbre du papier le plus délicat, qu'il soit neuf ou non. Il n'est pas sage de se servir d'autre liquide pour cette fin. Une bonne façon d'appliquer la benzine est avec l'aide d'un compte-goutte. Un certain type de filagramme peut servir dans l'impression d'un timbre pendant quelque temps, pour être plus tard remplacé par un autre. C'est la rareté qui fait la valeur du timbre; exemple: un type de filagramme sur un certain timbre est tiré à [5 000 000] cinq millions d'exemplaires et un autre sur le même timbre à un million. La seconde variété est cinq fois plus rare que la première et le prix varie en conséquence.

Si vous le voulez vous pouvez placer ces changements des filagrammes comme "variétés" s'ils vous intéressent, puisque vous collectionnez pour votre plaisir; si vous ne cherchez que les "dessins différents" vous ne rechercherez pas les différetns filagrammes. La plupart des timbres des colonies britanniques, et plusieurs issues des dominions ont des filagrammes. Cependant, la plupart des timbres canadiens, surtout ceux de dates récentes, n'en ont pas.

Les variétés du papier appartiennent au spécialiste, et forment un vaste sujet.

Je vous laisse jusqu'à la semaine prochaine, et vous conseille durant ce temps d'échanger vos "doubles". Je vous parlerai alors des "perforations" ou "dentelures".

ENVOI D'UN LECTEUR

Je vous envoie un quatrain bien propre à nous faire réfléchir sur la vanité et l'orgueil de notre corps à cette entrée de carême.

Ils barbouilleront
Ton museau
Suprême confiture
Macabre mais juste

Ce quatrain a été écrit sur l'album d'uneD ame qui sollicitait un autographe d'un auteur.

La dame était jolie et le savait.

Il faut croire que l'auteur était dans un des mauvais jours ou sous l'empire d'une digestion loborieuse; ou peut être voulait-il rabaisser la superbe de la dame.

NOUVELLES DE FORT KENT

Va et vient — Maladie — Fête chez M. et Mme R. Lapierre — Fête anniversaire de M. A. Guertin et de Mme C. Lund — Soirée chez M. M. Levasseur — Naissances — Club de Bridge.

Fort Kent — Mme D. Landry, depuis quelques semaines est en visite chez sa fille Mme H. Brosseau de St-Paul.

La grippe est enfin disparue, MM. Henry Collins, A. Trudeau, qui ont été retenus au lit, sont tout à fait rétablis.

Mme Arthur Croteau qui était à l'hopital de St-Louis de Bonnyville depuis quelques semaines est retournée dans sa famille, ainsi que Mmes Hector Pelletier et Alphonse Levasseur.

Dimanche, le 16, M.et Mme R. LApierre donnaient un grand souper auxquels prirent part, M. le Curé Connoir, MM. et Mmes Charles Lund A. Trudeau, H. Lacombe, A Ducharme, A Lambert et J. Fournier.

Une intéressante partie de Bridge se joua. Mme C. Lund gagna le 1er prix des dames et M. H. Lacombe, celui des hommes, les prix de consolation allèrent à M. Ducharme et à M. A. Lambert.

FORT KENT — Notre club de Bridge se continue toujours avec enthousiasme toutes les semaines.

Aux dernières les prix furent gagnés par Mll Vanderaegen; Mme C. Lund et Mlle Rose Lafleur; ceux des hommes furent gagnés par MM. Ruforce; C. Lund; O. Landry; tandis que les prix de consolation allèrent à Mlle R. Lafleur; A. Espetweilt et Mme A. Guérin; aux hommes; MM. A. Landry; R. Landry D. Levasseur.

Il nous reste encore une partie pour finir, tous sont anxieux de savoir qui remportera le prix final.

Cor.

NOUVELLES DE BEAUMONT

Beaumont — Est né à M. et Mme Laurent Labonté, une fille qui a été baptisée le 23, sous les noms de Blanche, Marianne, le parrain et la marraine, étaient M. et Mme Lucien Blackburn, oncle et tante de l'enfant.

Samedi, le 22, avait lieu l'élection d'un commissaire, pour le conseil municipal. M. Johny Morin, fut élu par 9 voix.

Mme Wilfrid Vallée et M. Hermas Charbonneau qui étaient atteints d'une mauvaise grippe, sont en bonne convalescence.

On parle et on se propose d'ouvrir les chemins pour les automobiles, tous les intéressés devraient se donner la main et faire sa part que ce soit accomplit comme on le désire.

UNE APPRECIATION

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

Voici le texte d'une appréciation sur **l'Almanach de la Langue française**, de M. Emile Bégin, ptre., paru dans **l'Enseignement Secondaire au Canada**, numéro de février, [pp. 387-8-9].

C'est vraiment "le roi des almanachs" canadiens! Ma formule a l'air un peu "réclame": elle correspond à la réalité toute pure, et je vous défie la-dessus de me contredire.

Au seuil de sa majorité, l'almanach Lévesque se devait de renouveler son profil, et de prendre l'embonpoint et la couleur des adultes "réchappés". Il l'a fait avec un goût très sûr, un luxe discret dont il convient de féliciter l'éditeur.

L'almanach de la langue française s'est toujours appliqué à servir le pays en faisant connaître partout les richesses morales, intellectuelles et matérielles de la patrie canadienne. Il reste fidèle à la mission qu'il s'est donnée. Il reste aussi dans la tradition qu'il s'est créée, d'informer "sans verser dans le pessimisme systématique", sans verser non plus dans l'optimisme stérilisant. "Des doctrines sereines, l'exactitude des faits voilà, déclare-t-il, la vraie formule de l'heure" [p. 4].

Il s'ouvre, naturellement, sur le calendrier de l'année bissextile qui donne avec les jours de fêtes religieuses et légales, les phases de la lune [voire de la lune de mars!], le nombre des éclipses, invisibles toutes, au Canada, et la date des saisons.

Son enquête obligato porte cette année sur la femme canadienne française. Elle étudie la "femme de chez nous" dans ses caractéristiques ethniques. Elle la montre dans l'histoire et dans la vie contemporaine. Elle la fait voir dans son rôle d'éducatrice née, dans la vie artistique, littéraire, élégante et sportive, dans l'industrie, dans la politique, dans les oeuvres sociales, "dans le cadre pittoresque de la campagne ou dans l'animation des grandes villes. En somme, la femme canadienne depuis Jeanne Mance et Verchères jusqu'à nos suffragettes!

L'enquête démontre que la Canadienne française est restée digne de son passé, qu'elle demeure, à peu d'exceptions près, attachée à sa tâche et de mieux en mieux préparée aux tâches nouvelles que l'avenir voudra bien lui confier. Et la démonstration n'a rien de grinçant, rien d'emphatique à la manière des panégériques de commande. Elle offre tout simplement, tout allègrement, les faits: ils sont nombreux et composent, sans avoir l'air de rien, en dix chapitres, un geste magnifique à la gloire de la Canadienne.

L'Almanach Lévesque contient encore un "Bottin des lettres canadiennes françaises" qui fera la joie des bibliophiles. On trouvera dans ce bottin la biographie et la bibliographie de deux cent cinquantes écrivains de chez nous: il faudra maintenant pour nier au pays l'existence d'une littérature autochtone, du front tout le tour de la tête. Un catalogue illustré aux Editions Lévesque permet de faire connaissance avec la physionomie de nos intellectuels, plaisir d'essence rare, quand on n'a pas beaucoup voyagé. Quelques caricatures géométriques de La Palme, font le dernier trait de l'almanach.

L'almanach de la Maison Lévesque est un bel et substantiel album qu'on ne se lasse pas de feuilletèr. Tâchez d'en trouver un quelque part; et ne le prêtez à personne parce qu'on .... ne vous le rendra pas.

[signé] **Emile Bégin, ptre.**

NOUVELLES DE FORT KENT

Fort Kent — Est née à M. et Mme Hector Pelletier, une fille baptisée sous les prénoms de Marie - Stella - Léona - Aline; Parrain et marraine, M. et Mme Nérée Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Est né à M. et Mme J. Rondeau, un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Maurice, Gabriel,; parrain et marraine, M. Lucien Rondeau, frère de l'enfant, et Mlle Leblanc de Bonnyville.

Est née à M. et Mme Alphonse Levasseur, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Marthe, Alphonsine; parrain et marraine, M. et Mme N. Dery de Lac Froid,, grands parents de l'enfant.

Mme Arthur Groteau, qui était à l'hopital de St-Louis de Bonnyville, est retournée dans sa famille en bonne voie de guérison, ainsi que Mme H. Pelletier et Alphonse Levasseur.

Surprises, pardessus surprises donnèrent de la gaieté à nos jeunes, et même à nos vieux pendant quelques temps. Parmi les témoins, mentionnons, M. A. Guertin, Mme C. Lund, M. et Mme Maxime Levasseur; M. et Mme H. Lacombe.

Dimanche dernier, avait lieu l'élection des marguillers.

M. William Chalut, sortant de charge, fut réélu par acclamation.

Le soir même , tous les marguillers, MM. Michaud, J. Collins, J. Levasseur, W. Chalut, étaient invités à prendre le souper au presbytère avec leurs dames, après l'assemblée. une interressante partie de cartes nous retint à une heure avancée.

Mme Jos. Levasseur, fut l'heureuse gagnante du premier prix, ainsi que: M. W. Chalut, M. Levasseur et Mme N. Fournier, gagnèrent les prix de consolation.

Parmi ceux qui ont profité de l'excursion, sont: Mme J. Collins et S. P. Major, MM. Edgar et Adrien Landry, Roméo Gaucher, R. Lapierre.

Les beaux jours sont revenus avec le temps du carême, espérons qu'un grand nombre en profiteront pour assister aux exercices qui se font tous les mercredi et vendredi à sept heures.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. — Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. — Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

CERCLE DRAMATIQUE MOLIERE

Monsieur le Rédacteur:

Il y a quelques semaines, un groupe d'artistes de langue française, se réunissait pour discuter la situation théâtrale dans notre ville et après sérieuse considération, il fut décidé d'organiser, ici à Edmonton, un cercle dramatique, dont le seul but serait de tenter la réalisation d'une véritable école de culture, formée d'amis de l'art dramatique, se réunissant non pas pour faire un salaire et gagner leur vie, ni pour se créer une renommée personnelle, mais pour produire du beau théâtre pour la joie de devenir plus homme en vivant de beauté.

Le Cercle, sera un groupe ayant une vie autonome, une association permanente, en vue du développement dramatique des membres, un Cercle stable, un groupe de membres réellement actifs avec deux séries d'activités.

La première: constituer un répertoire assez considérable de pièces et d'operettes, selon le talent disponible, encourager les jeunes, donner chaque année deux ou trois soirées dramatiques au nom du Cercle, mettre son répertoire à la disposition de toute organisation en considération d'une rénumération raisonnable afin d'augmenter une bibliothèque théâtrale. Au point de vue de direction, il s'organise de façon a avoir tout ce qu'il faut pour faire du bon théâtre.

La seconde série d'activités, consistera a présenter de temps en des cours de diction, d'élocution, de technique dramatique et scénique, de grimage etc .... toutes choses qu'un acteur, aimant son art, devrait connaître et étudier soigneusement. Enfin, quand les circonstances le permettront, le Cercle représentera pour sa part, les Canadiens français de la ville d'Edmonton aux festivals dramatiques de la province ou d'Ottawa.

Voici donc, ce que se propose le nouveau Cercle Molière; c'est certainement une oeuvre digne d'encouragement qui peut faire un bien extraordinaire au point de vue national. Le Cercle est organisé, nous en ferons connaître bientôt les officiers.

Nous comptons, Monsieur le Rédacteur sur les encouragements des nôtres pour mener nôtre oeuvre à bonne fin. Je vous remercie de l'hospitalité de votre excellent journal.

R.B. sec.

NOUVELLES DE MORINVILLE

Nouveau mécanicien — Le R. P. Thérien — Voyage de M. St-Germain dans l'Est — Naissance.

Morinville — Notre populaire mécanicien, Hubert Anctil, a vendu son ameublement à l'enchère, lundi dernier. Il nous laisse pour la Colombie, espérant que le climat de la côte lui sera plus favorable. Son départ sera généralement regretté car M. Anctil avait la réputation d'un homme honnête, affable et bienveillant.

Son successeur est déjà arrivé, c'est un M. Cloutier de Picardville. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il nous donnera le même service que son prédécesseur.

La population canadienne de cette province perdait l'un de ses vieux missionnaires, la semaine dernière, nous voulons dire, le bon Père Thérien. Il était dans cette province depuis cinquante ans et plus. Il avait connu l'Alberta, alors que cette province n'était peuplée que de sauvages et de métis. Pendant longtemps il travailla au milieu d'eux et vécut de leur vie. La maladie a fini par triompher de lui et il dort maintenant son dernier sommeil au cimetière de St-Albert. Il est là à côté d'autres vaillants héros de l'Evangile, qui ont connu la dureté des premiers temps. Il n'y a pas longtemps nous pleurions la mort du Père Lefebvre et cette fois, nous pleurons celle d'un autre canadien-français

Les uns partent après les autres, et d'autres prennent leur place dans la vigne du Seigneur.

M. St-Germain, le Maire de notre ville, est parti pour l'Est, ces derniers jours. Il y est allé pour affaires personnelles et il espère être absent deux ou trois semaines.

Nous avons de ce temps-ci, une première touche du printemps et tout le monde se félicite du changement de température. Il faut dire que l'hiver qui est en voie de se terminer, a été le plus sévère que nous ayions eu dans la province. Le thermomêtre s'est tenu dans les profondeurs, pendant plus de deux mois.

Baptême: Joseph, Aaron Lawrence Donald, enfant de Clarence Steffes et de Katherine Krausgogh Cet enfant est né le vingt-neuf de février, et sera par conséquent quatre ans sans revoir la date de sa naissance. C'est donc dire qu'il n'avancera pas vite dans le chemin de la vie.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Alphonse Lamoureux ainsi que M. et Mme Oliva Lamoureux, désirent exprimer par la voix de la Survivance leur reconnaissance à tous leurs parents et amis qui leur ont offert de beaux témoignages d'estime et d'affection à l'occasion de leurs noces d'or de mariage.

Couple d'agriculteurs demande emploi.

Un couple Canadien-français expérimenté dans travaux de ferme désire emploi pour l'été.
Lucien Prince, 10241 100e rue, Edmonton, Alberta. [18-P]



SCOUTISME

Scout de 2ème Classe

La promesse prononcée, l'enfant n'est encore qu'un novice. Il est scout, oui, mais si peu; c'est pour bien marquer cette infériorité que les trois catégories sont ainsi désignées: Novice, Scout de 2ème Classe, Scout de 1ère Classe. On n'est pas pleinement Scout tant qu'on est au moins de 2ème Classe.

L'admission à ces deux derniers dégrés comprend deux séries d'épreuves très intelligemment graduées. Pour devenir Scout de 2ème classe, il faut que notre novice se virilise. Un peu d'entrainement physique tout d'abord. Qu'il apprenne à marcher au PAS SCOUT, c'est à dire à franchir un mille en 12 minutes, faisant alternativement vingt ou cinquante pas en courant, vingt ou cinquante pas en marchant.

[1.] On se méprend sur la nature et le but de cet exercice. Il ne s'agit pas de franchir le mille en 12 minutes au plus, mais en 12 minutes exactement. Le but est d'habituer l'enfant à franchir sans fatigue des distances relativement considérables; [b] à régler tellement son allure que le "pas scout" lui serve de montre à mesurer les distances qu'il a parcourues.

A qui doit vivre au grand air, il est nécessaire de savoir allumer un feu en plein vent, et cuire dessus un morceau de viande et quelques pommes de terre; à quelqu'un qui par définition, est un guide, la connaissance et l'usage de la boussole sont indispensables, et toute une éducation des sens, spécialement de la vue, et de l'esprit d'observation et de déduction s'impose dès le commencement. C'est pourquoi le Scout s'entraine à suivre en 25 minutes, sur une distance de un mille, la piste, c'est-à-dire les empreintes laissées sur le sol par un piéton, un cycliste ou un véhicule.

La transmission rapide des nouvelles et l'exercice de la vue à grande distance motive l'étude élémentaire de l'alphabet morse ou sémaphore. Enfin, comme le Scout est astreint dès le premier jour à la pratique de la **Bonne Action Quotidienne**, il importe que son coeur ne l'expose pas à faire des maladresses: on lui enseigne donc sans tarder comment parer aux menus accidents de la vie courante, comment mettre un pansement et un bandage. En théorie, un mois suffit à l'acquisition de toutes ces connaissances. La plupart mettent un temps beaucoup plus considérable. Au fur et à mesure qu'on est près à subir tel ou telle épreuve, on s'y présente et, quand on les a toutes subies avec succès, on devient, sans cérémonies spéciale, scout de 2ème Classe. Si les examens ont été sérieux, un scout de 2ème classe, n'eût-il que douze ou treize ans, est déjà très débrouillard et apte à rendre de réels services, non seulement dans sa troupe, mais en famille et partout.

Ce n'est là encore qu'une première initiation au Scoutisme.

PETITES NOUVELLES

Edmonton — Les cinq entreprises d'utilités publiques administrées par la ville d'Edmonton ont rapporté dans le mois de janvier la somme de $88,837. C'est une augmentation de $963. sur la même période de l'an dernier.

Londres — La Grande-Bretagne vient de proposer à la Conférence des 4 puissances navales, un accord anglo-germanico-américain. L'Allemagne serait favorablement disposée à l'endroit de cet accord.

Rome — L'Italie vient d'envoyer à Londres, une note de protestation contre une entente navale entre les cinq puissances qui ont des intérêts sur la Méditerrannée.
comme, des actions personnelles, qui ne sont pas en conformité avec les directives de la Ligue des Nations.

Londres — Les autorités anglaises ont réfuté les rapports, disant que le gouvernement anglais considérait un plan de paix d'après lequel, l'Angleterre, la France et l'Italie, unies recevraient chacun une part de l'Ethiopie.

Washington — Le Président Roosevelt a proposé dernièrement une Conférence pan-américaine dans le but d'unir les efforts en faveur de la paix dans les pays de l'Amérique du Sud. On rapporte que l'esprit de coopération se développe de plus en plus dans les pays de l'Amérique du Sud.

Calgary — Le maire Davison vient de déclarer à l'occasion d'un dîner au "Canadian Club" qu'ilest injuste de prélever les frais de l'éducation, des secours, des pensions et des services sanitaires sur les propriétaires." "Dans les circonstances présentés a-t-il ajouté, nous sommes cependant obligés de le faire.

Lethbridge — Actuellement la nouvelle manufacture de sucre de betteraves, est presque à demie terminée. Cette manufacture a été commencée en 1935. On rapporte que l'industrie de la betterave à sucre, emploie 800 femmes, 1200 ouvriers agricoles et 350 employés chez les compagnies.

Boston — Un comité de l'Union internationale des "Ladies Garment Workers" a émis des ordres de grève. 7,000 ouvriers environ ne retourneront pas à l'ouvrage, immobilisant 400 manufactures.

Toronto — Uu arrêté ministériel autorise la vente de la bière et de la boisson dans trois comtés ontariens, restés "secs", et à l'île Manitouline. L'autorisation vient à la suite d'un arrêt du tribunal civil du comté de Peel déclarant ultra-vires en Ontario la loi dite "Canada Temperance Act".

Kovno, Lithuanie — Les candidats allemands au conseil général de Memel ont obtenu 37 sièges. Les candidats lithuaniens et autres en ont conquis 25.

Edmonton — Les 9 camps de concentration contrôlés par le gouvernement de l'Alberta, continueront leurs opérations même après le 1er avril.

Edmonton — L'Alberta a produit en 1934 pour $12,440,618 de charbon.

Washington — Le président Roosevelt, a l'intention d'organiser un programme de taxation de façon à prélever $500,000,000 .

Londres — Le Japon sera probablement obligé d'employer les forces militaires pour ramener les rebelles dans la capitale de Tokio.

Londres — Les autorités militaires du Japon ont refusé de relâcher le journaliste anglais Gerald Sampson, qui a été arrêté à Tokio.

St-Jean.- Terreneuve — L'honorable Frederick Alderdice, ancien premier ministre de Terreneuve est décédé à l'âge de 63 ans.

Paris — Le premier ministre Flandin, a déclaré que le pacte actuel franco-soviétique n'avait rien de commun avec l'ancien pacte, d'avant guerre.

Toronto — 14 pensionnaires du réformatoire Burwosh, ont refusé de travailler et ont essayé de se soulever. Ils sont actuellement enfermés sous clé dans leurs cellules.

Régina — Le département des ressources naturelles vient de déclarer que Rainville de Montréal est maintenant intéressé dans les mines d'or du Nord de la province pour un montant optionnel de. $840,000.

Plymouth, Ang. — Depuis trois ans, l'Allemagne a dépensé 12 billions pour rebâtir son organisation militaire. Telle est la déclaration que vient de faire au parlement anglais Sir Edward Grigg.

Londres — Le Major Douglas vient de déclarer que le monde a actuellement à faire face à une plus grande catastrophe, que celle de 1914, et à une pire dépression économique que celle de 1929.

Il a traîté longuement de la réforme monétaire.

Tokio — Le loi martiale vient d'être déclarée à Tokio, après un soulèvement de soldats rebelles, qui a eu comme effet l'assasinat du Premier Ministre et de deux autres membres du cabinet.

Ottawa — Le gouvernement fédéral par un ordre-en-conseil a décidé que la réforme des pénitenciers serait étudiée par une commission spéciale composée de 3 membres: M. le juge Archambault de Montréal sera le président et les deux autres membres seront: M. R. W. Craig de Winnipeg et W. Anderson de Toronto, secrétaire.

Londres — Pendant que les ministres et les chefs militaires font toutes sortes de suggestions en face des dangers imminents de guerre, le premier ministre Baldwin, prépare des plans de défense plus considérables que ceux de 1914.

Londres — Le Major Douglas vient de déclarer à la Législature qu'il n'a jamais reçu la somme de $6,449, pour ses services comme aviseur économique du gouvernement albertain.

Ottawa — On rapporte que les fermiers appartenant au Pool, ne seront peut être pas les seuls a bénificier des $6,000,000., qui seront votés pour équilibrer les prix de la récolte de 1930.

Ottawa — Le nombre des personnes sur le secours-direct à la fin de décembre 1935 était de 1,206,429.

Edmonton — Le Maire J. Clarke, est d'avis que le taux de 53 mills. pourraît être justifiable devant la position financière actuelle de la ville.

Shanghai — On rapporte que des plans d'exploitation des ressources naturelles sont en voie de réalisation. Il y aurait tout un groupe de banquiers et hommes d'affaires Chinois et Japonais intéressés.

Victoria — Mme Paul Smith, député de Vancouver Burrard, a déclaré qu'à la prochaine session, des amendements seront apportés à la loi scolaire de façon à redonner des octrois aux High Schools Junior, de la Colombie

Red Deer — Le Ministre de l'Agriculture, M. W. Chant, vient de déclarer que la fonction du gouvernement n'est pas de faire la concurrence aux affaires; mais de légiférer et contrôler.

Edmonton — Le gouvernement a reçu lundi, une lettre du Major Douglas; mais le premier Ministre a déclaré que le contenu de cette lettre ne serait pas révélé, avant que le Cabinet l'ait discuté.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'A.C.F.A. A SAINT-JOACHIM

Séance dramatique et musicale — Election des officiers de l'exécutif du cercle — M. Gérard Baril

Dimanche dernier, le Cercle dramatique St-Joachim, présentait, sous les auspices du Cercle local de l'A. C. F. A., une comédie finement interprétée, par trois jeunes membres du Cercle: MM. Ferd. Nadon, Roland Morrier et Albert Côté.

Les deux cents personnes qui sont venues encourager par leur présence les talents artistiques de ces trois jeunes gens, ont certes passé une agréable et intéressante soirée.

Nous n'avons que des félicitations à offrir à ces jeunes artistes et à leur dévoué directeur, le R. P. Gérard Forcade, O.M.I., qui n'ont pas ménagé les heures de travail consacrées à la préparation et à l'étude de cette pièce.

Les interprètes de la pièce, ont bien joué les rôles qui leur avaient été confiés.

Nous croyons que ce nouveau genre de soirée paroissiale, a conquis l'approbation d'un grand nombre de personnes et nous espérons que le Cercle dramatique de la paroisse développera cette initiative et que les paroissiens de St-Joachim, ne manqueront pas de l'appuyer par un encouragement aussi magnifique que celui de dimanche.

Nous remercions Mlle Marie-Alice Pépin, qui a accompagné au piano les acteurs au cours des parties musicales de la pièce. Nous remercions aussi, M. Beaulieu, professeur de guitare, ainsi que ses deux compagnons, qui ont charmé l'auditoire pendant plusieurs minutes.

Avant la fin de la soirée, M. Gérard Baril, président du cercle local de l'A. C. F. A., fit un vibrant appel en faveur de l'Association.

Nous publierons son discours la semaine prochaine.

A la suite de ce discours, on procéda aux élections des officiers de l'exécutif du Cercle, pour l'année courante. M. J.- E. Morrier et M. Harry Tremblay, agirent respectivement comme président et secrétaire de l'élection qui donna le résultat suivant: Président réélu, M. Gérard Baril; vice-président, M. Ferd. Nadon; secrétaire, M. P.- E. Poirier, réélu; conseillers: M. J. Julien, M. Maurice Lavallé, M. Albert Turgeon.

Genève — La Grande-Bretagne a offert lundi, de mettre l'embargo, contre les exportations futures d'huile à l'Italie. Elle a demandé aux autres membres de la Ligue des Nations de faire demême.